



Résultats

Enquête 2015 : associations et informatique libre

Collection April — www.april.org

Association April – 44/46 rue de l'Ouest - Bâtiment 8 – 75 014 Paris

Tél : +33 1 78 76 92 80

Web : <http://www.april.org> – Courriel : contact@april.org

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée le 20 /11/1996 à la préfecture de Bobigny et publiée au Journal Officiel n°51 du 18/12/1996

Révision v1.0 – septembre 2015 – Groupe de travail Libre Association de l'April

Révision initiale



Document réalisé par l'April. Vous êtes encouragés à utiliser, copier, diffuser et modifier ce document selon les termes d'au moins une des licences suivantes : Licence Art Libre¹ version 1.3 ou ultérieure, Creative Commons BY-SA² version 2.0 ou ultérieure et GNU FDL³ version 1.3 ou ultérieure.

1 <http://artlibre.org/>

2 <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

3 <http://www.gnu.org/licenses/fdl-1.3.html>

Associations et informatique libre

Table des matières

Préambule.....	4
Contexte et informations concernant la méthodologie.....	4
Les logiciels libres utilisés.....	5
À propos de l'April et de Libre Association.....	5
Analyse quantitative des questions et commentaires.....	6
Partie 1 : Production de contenus, logiques de diffusion et travail collaboratif.....	6
Quels sont les contenus produits par l'association ?.....	6
Y a-t-il eu un choix qui a été fait pour favoriser/encourager/prioriser la diffusion des productions de l'association sous licences libres ?.....	7
De quelle manière cela s'est-il exprimé ?.....	7
L'association utilise-t-elle des services en ligne pour partager, diffuser de l'information entre ses membres, sonder adhérents et/ou salariés, travailler collaborativement ?.....	8
L'association utilise-t-elle des services en ligne gratuits ?.....	9
Quelle assertion ci-dessous correspond alors le mieux à l'association ?.....	9
Comment l'association agit-elle pour se faire connaître au-delà de ses adhérents/militants ?.....	10
L'association met-elle à jour régulièrement des informations sur Internet ?.....	11
Qui gère les identifiants et les mots de passe des outils en ligne pour réaliser ces mises à jour ?.....	11
Comment sont gérés les mails de l'association ?.....	12
Estimez-vous que la prise en considération des logiciels libres et des logiques de diffusion libres a évolué positivement durant la vie de l'association ?.....	13
Partie 2 : les logiciels utilisés.....	15
Y a-t-il eu un choix qui a été fait par l'association pour favoriser/encourager/prioriser l'utilisation de logiciels libres au sein de l'association ?.....	15
De quelle manière cela s'est-il exprimé ?.....	16
L'association utilise-t-elle les logiciels libres suivants ?.....	17
L'association utilise-t-elle des services sur Internet qui permettent du travail collaboratif ?.....	20
Pouvez-vous citer ce ou ces services ?.....	21
L'association utilise-t-elle des systèmes d'exploitation libres pour les postes de travail tels GNU/Linux (par exemple Debian, Trisquel, Ubuntu, Linux Mint, etc.), BSD ?.....	22
Y a-t-il des ordinateurs avec deux systèmes d'exploitation installés (dual-boot) ?.....	23
Précisez ci-après le(s) nom(s) d'autres logiciels libres ou de systèmes d'exploitation libres que vous utilisez.....	23
Quelle est la proportion approximative de postes de travail avec un système d'exploitation libre ?.....	24
Quels sont les arguments les plus pertinents pour favoriser l'usage de logiciels libres au sein de l'association ?.....	25
Quels sont les freins à l'utilisation de logiciels libres par l'association ?.....	25
Estimez-vous qu'il manque encore des logiciels libres utiles au quotidien pour votre association ?.....	27
Pouvez-vous préciser le(s) manque(s) ?.....	28
Quel est le meilleur moyen de faire aboutir le développement d'un logiciel qui serait utile à l'association ?.....	29
Quel(s) organisme(s) serai(en)t le plus à-même de coordonner le développement d'un logiciel libre utile aux associations ?.....	30
Y a-t-il eu des tentatives avortées d'adoption de logiciels libres dans le passé de l'association ?.....	31
Quelles en ont été succinctement la ou les raisons principale(s) ?.....	32
À l'heure où sont mis en avant les services sur Internet qui stockent et gèrent les données sur des serveurs « lointains », pensez-vous que promouvoir les logiciels libres reste toujours une action aussi importante ?.....	33
Partie 3 : Objet et contexte de l'association.....	34
Description de l'activité de l'association en quelques mots.....	34
L'association a-t-elle l'agrément éducation populaire ?.....	35
Estimez-vous cependant que, par son objet et ses actions, l'association peut être rapprochée des logiques de l'éducation populaire ?.....	35
Quelle est la taille de l'association ?.....	35
L'association a-t-elle des salariés ?.....	36
Nombre de salariés, au sein de l'association :.....	36
À quelle échelle agit principalement l'association ?.....	37

Le siège social de l'association est-il en France ?.....	37
Quel est le pays accueillant le siège social de l'association ?.....	37
Quels sont les principaux domaines d'activité de l'association ?.....	37
Le champ ci-après est libre et vous pouvez donc y déposer toute remarque complémentaire sur le sujet.....	38
Quelques modestes préconisations à l'intention du monde libriste et à l'intention des associations.....	39
Pour les associations : différentes façons de contribuer.....	39
Se préparer à une migration.....	39
Sur le plan humain.....	39
Sur le plan financier.....	40
Sur le plan technique.....	40
Pour le monde libriste.....	41
Remerciements.....	42
Personnes morales.....	42
Personnes physiques.....	42

Préambule

Contexte et informations concernant la méthodologie

Les membres du groupe de travail Libre Association de l'April, par l'intermédiaire de la liste de discussion⁴ du groupe, ont souhaité en 2014, interroger à nouveau les associations sur leurs pratiques informatiques et leurs rapports aux médias, en particulier sur la question des logiciels libres. Une première enquête⁵ avait été effectuée en 2008–2009 ; il s'agissait donc de poursuivre cette interrogation et de mesurer d'éventuelles évolutions.

Les moyens ont été essentiellement bénévoles, mais une grande rigueur a été apportée quant au dépouillement. **231 personnes ont rempli entièrement le questionnaire** pour l'association qu'elles représentaient. Ce sont ces 231 questionnaires qui sont principalement analysés dans les pages suivantes. 446 questionnaires ont été commencés mais non terminés : certains de leurs contenus seront pris en compte pour étayer ou illustrer les réponses complètes. Ce sont donc au total 667 questionnaires, complets ou partiels, qui nous ont été retournés. Il convient d'appréhender les résultats de cette étude à leur juste valeur puisque ce nombre reste modeste au regard du nombre habituellement requis pour des enquêtes statistiques.

4 Liste de discussion dont l'objet est de permettre les échanges entre personnes (pas nécessairement adhérentes de l'April) intéressées par les questions d'informatique libre en milieu associatif <https://listes.april.org/www/info/libreassociation>

5 Les résultats sont accessibles via l'adresse <http://www.Libre.Association.info/article34.html>

Les logiciels libres utilisés

En cohérence avec les valeurs défendues par l'April, seuls des logiciels libres ont été utilisés pour mener cette étude et produire les résultats. Ainsi, on peut mentionner :

- Limesurvey⁶ pour concevoir, rendre accessible le questionnaire et analyser les réponses,
- LibreOffice Writer, pour la rédaction de ce document,
- Gnumeric, tableur pour l'analyse des données et pour générer des graphiques dans un format vectoriel,
- Inkscape pour produire des graphiques adaptés.

À propos de l'April et de Libre Association

Pionnière du logiciel libre en France, l'April est depuis 1996 un acteur majeur de la **démocratisation et de la diffusion du Logiciel Libre et des standards ouverts auprès du grand public, des professionnels et des institutions dans l'espace francophone**. Elle veille aussi, à sensibiliser l'opinion sur les dangers d'une appropriation exclusive de l'information et du savoir par des intérêts privés. L'association est constituée de plus de 4 200 membres utilisateurs et producteurs de logiciels libres.

En ce qui concerne le groupe de travail Libre Association, son objectif **est de « construire des ponts entre le logiciel libre et le monde associatif »**. Un site⁷ de ressources utiles aux associations, réalisé par ce groupe de travail, a été mis à jour en 2014.

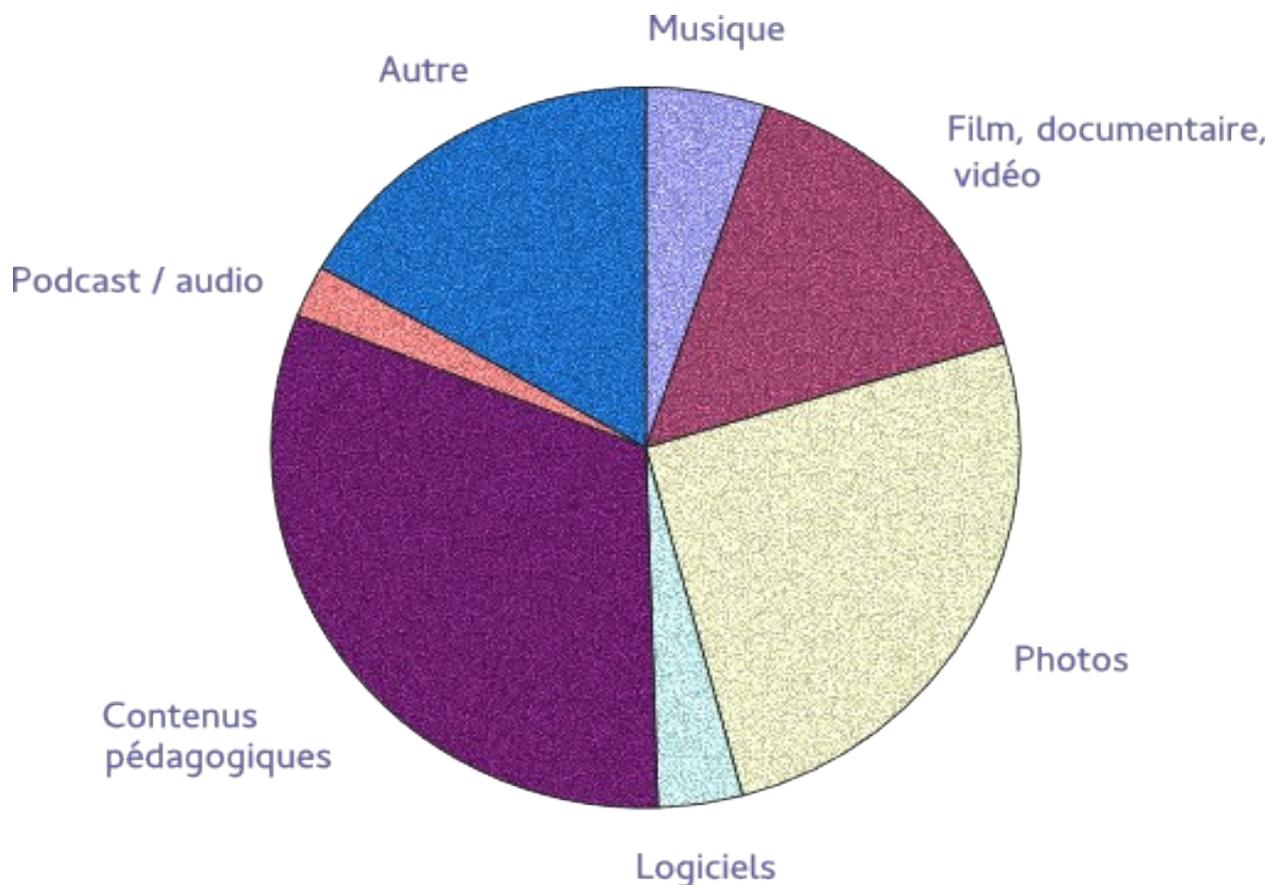
6 <https://www.limesurvey.org/en>

7 <http://www.libreassociation.info/>

Analyse quantitative des questions et commentaires

Partie 1 : Production de contenus, logiques de diffusion et travail collaboratif

Quels sont les contenus produits par l'association ?



La question proposait un certain nombre de catégories pré-définies (cf le diagramme), ainsi que la possibilité de préciser éventuellement d'autres productions. 103 réponses « Autre » ont été renseignées.

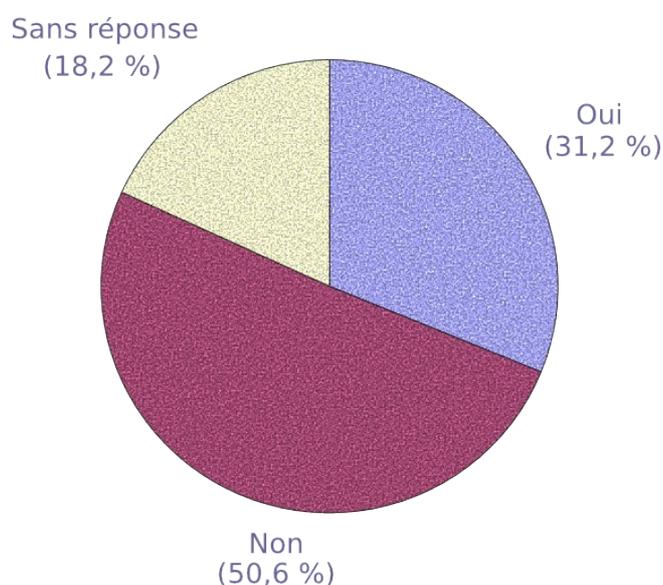
Certaines de ces réponses « Autre » pouvaient objectivement être « ventilées » dans les catégories pré-définies comme, par exemple, les contenus pédagogiques : ainsi, on passe de 113 réponses à 121. Les autres variations pour les catégories pré-définies ne sont pas significatives.

Pour les autres champs précisés, lorsque « Autre » était choisi, trois catégories ont été identifiées : « documents administratifs » (26 réponses), « articles, analyses, études, rapports, livres » (31 réponses) et « support de communication, information » (7 réponses).

Par ailleurs, des répondants ont précisé l'objet de l'association dans le champ « Autre », et ont explicité les actions de leur association. Ces mentions, sollicitées dans la 3^{ème} partie du questionnaire, n'ont pas été considérées pour cette question.

Ce sont donc les contenus pédagogiques, au sens large, qui sont les productions les plus nombreuses au sein des associations ayant répondu. La forme de ces contenus pédagogiques est très variable (blog, production papier, etc.). D'une manière générale, pour produire ces contenus, les outils sont des outils courants tels traitement de texte, mise en page de contenus.

Y a-t-il eu un choix qui a été fait pour favoriser/encourager/prioriser la diffusion des productions de l'association sous licences libres ?

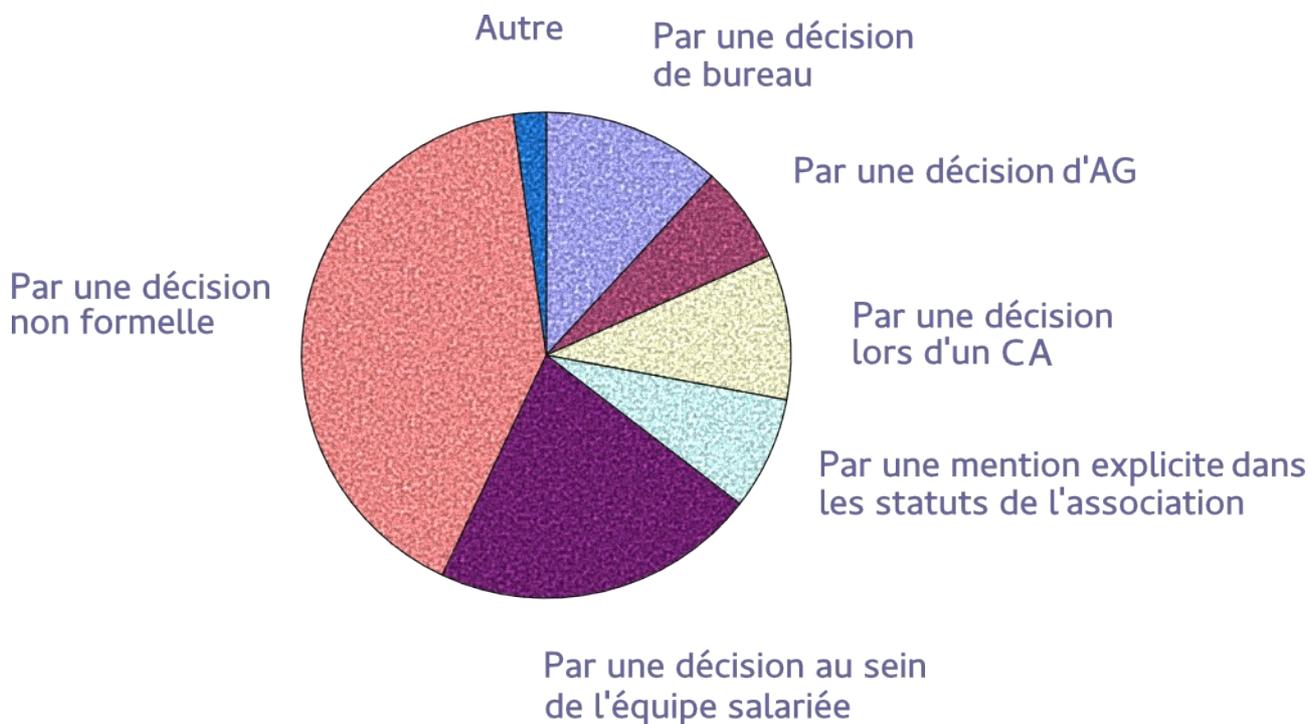


Le rapport entre les réponses positives et négatives reste pratiquement constant lorsque l'on tient compte aussi des réponses provenant des questionnaires incomplets (une vingtaine de réponses supplémentaires ont ainsi été considérées).

La proportion de réponses positives est plus élevée que ce à quoi le groupe de travail s'attendait. Pour une association sur trois ayant répondu, une réflexion sur le sujet a été initiée et révèle donc un intérêt concernant l'utilisation de licences libres pour la diffusion des productions.

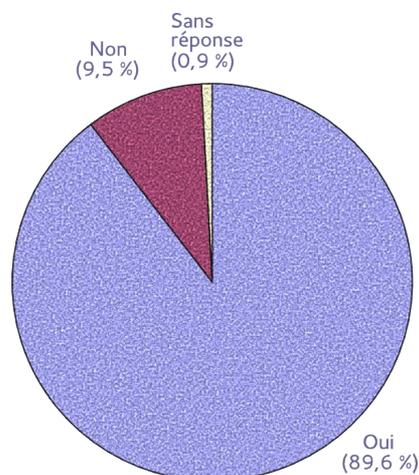
De quelle manière cela s'est-il exprimé ?

Cette question n'apparaissait que pour les 93 personnes ayant répondu positivement à la question précédente.



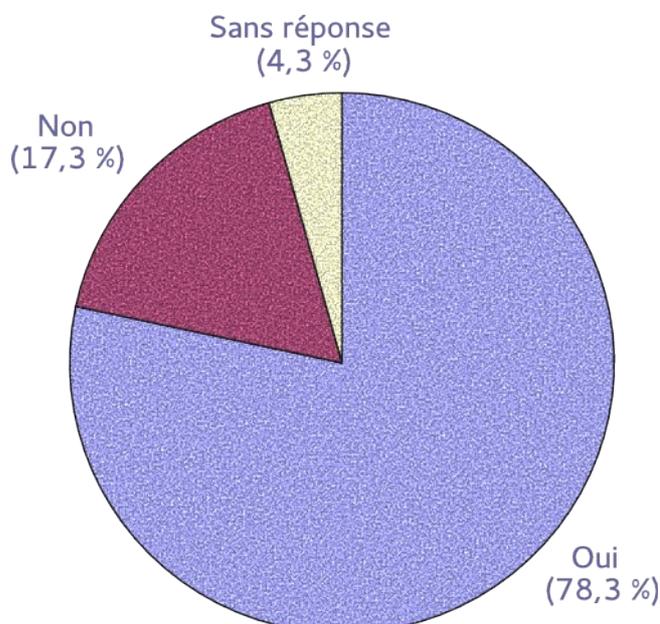
Ce sont d'abord des décisions non formelles qui favorisent, encouragent ou priorisent la diffusion de productions sous licences libres. Cela peut sans doute s'interpréter par le fait que ce type de sujet n'est généralement pas perçu comme stratégique ou légitime à être posé lors d'une instance statutaire. Par ailleurs, il est important de noter que pour les réponses mentionnant des décisions statutaires ou institutionnelles, la proportion d'associations dont l'objet est l'informatique libre est importante (une dizaine de structures estimée à la lecture des objets indiqués).

L'association utilise-t-elle des services en ligne pour partager, diffuser de l'information entre ses membres, sonder adhérents et/ou salariés, travailler collaborativement ?



Pour la très grande majorité des répondants, les services en ligne sont utilisés au sein de l'association pour différents besoins.

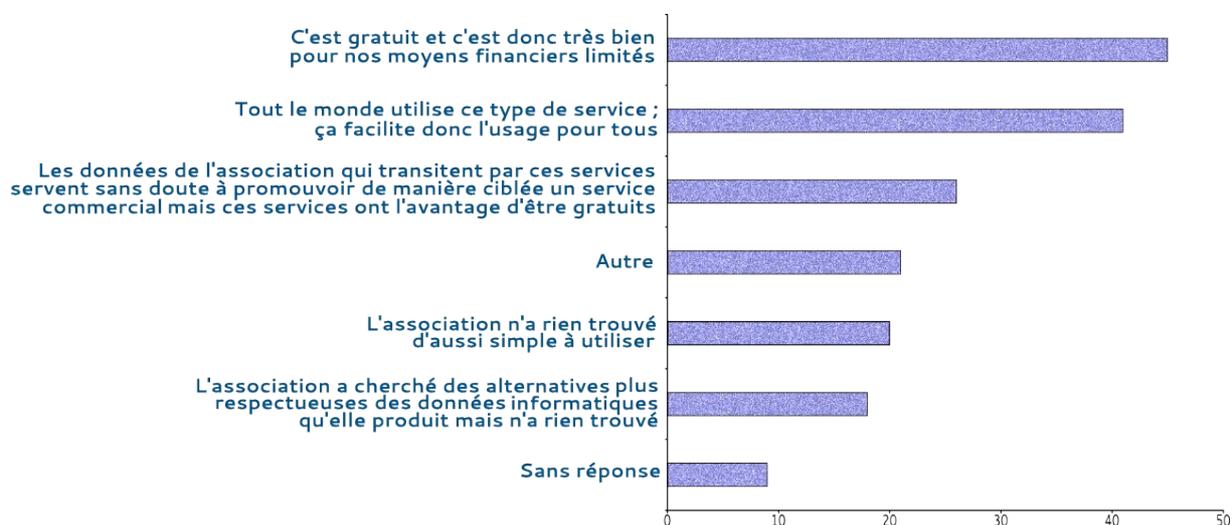
L'association utilise-t-elle des services en ligne gratuits ?



La gratuité est visiblement un critère de choix important pour les associations. La question suivante, pour les structures qui ont répondu positivement, détaille les raisons de ce choix très majoritaire de services gratuits.

Quelle assertion ci-dessous correspond alors le mieux à l'association ?

Cette question apparaissait uniquement pour les 181 personnes ayant répondu positivement à la question précédente.



L'aspect financier est bien la motivation première. C'est un argument de poids, ce qui s'explique assez simplement dans un contexte financier très difficile.

Les associations utilisent beaucoup de services gratuits, mais ne convergent que vers très peu d'offres différentes au final : il y a alors la perception d'une « pseudo-interopérabilité ». C'est le nombre important d'utilisateurs qui laisse penser qu'il est simple de s'échanger des fichiers et non le fait que les données soient « véhiculées » dans un format ouvert et réellement interopérable.⁸

Pour 10 % des cas, lorsque ces services sont gratuits, il y a peu d'étapes pour que cela soit fonctionnel (pas d'inscription, pas de mail à valider, etc.). Cette facilité d'accès s'exprime ainsi : le service est « simple » à utiliser.

En parcourant les 21 réponses « Autre », on note chez les répondants l'importance de bien faire la distinction entre libre et gratuit et de privilégier d'abord l'éthique :

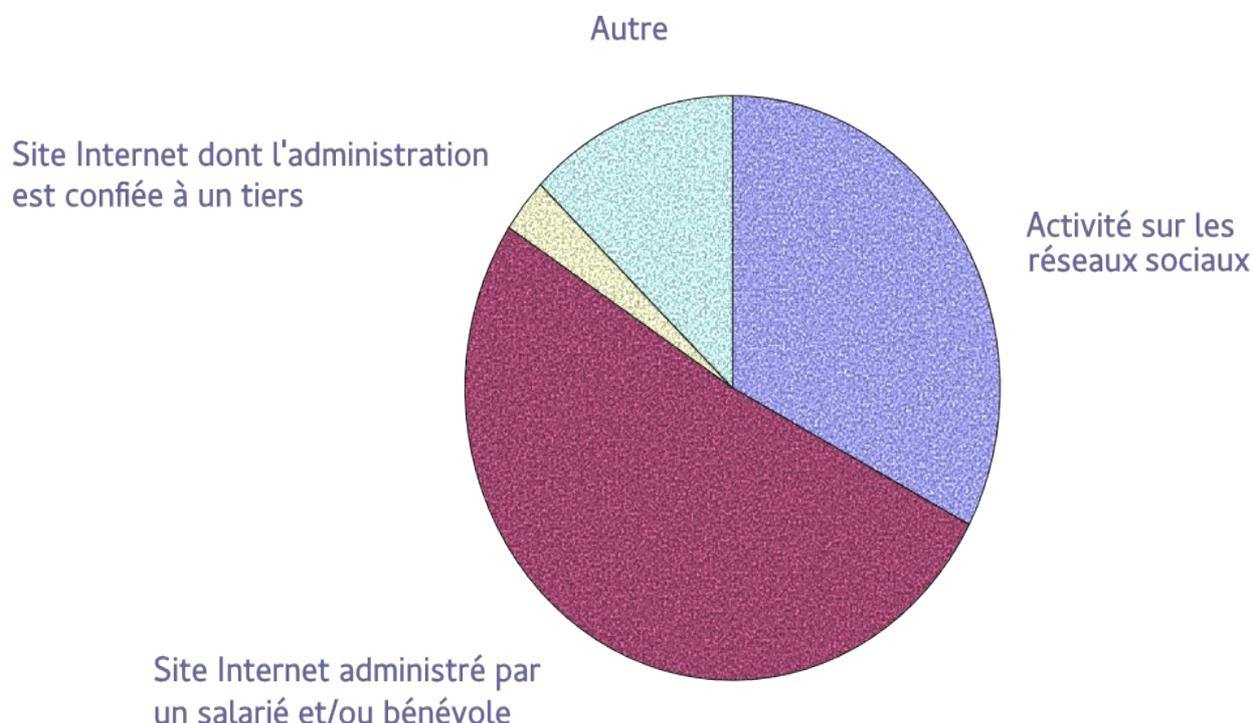
« La gratuité est venue après le respect de la vie privée »,

« Il faut qu'on arrête les services gratuits au profit de solutions libres ».

ou encore « L'association réfléchit à des solutions pour s'affranchir des solutions non libres »

Comment l'association agit-elle pour se faire connaître au-delà de ses adhérents/militants ?

Plusieurs réponses étaient possibles avec quatre propositions.

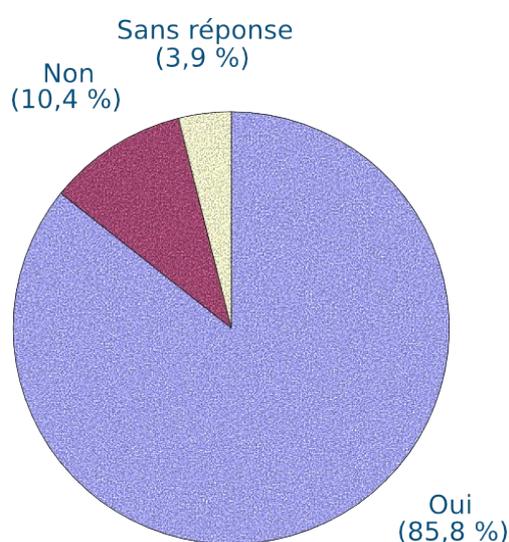


8 Pour comprendre l'interopérabilité : http://media.april.org/docs/formats_ouverts/formats_ouverts_PosterA4.jpeg

Le site Internet de l'association reste le moyen privilégié (206 réponses) pour se faire connaître mais la place des réseaux sociaux (131 réponses) acquiert de l'importance pour la communication.

À la lecture des champs libres, on constate que d'autres moyens sont utilisés comme des dépliants, la presse, etc. La question a sans doute été mal interprétée par certains : l'objectif était de savoir qui utilisait les moyens suggérés et non de connaître l'ensemble des moyens utilisés par l'association. La formulation de la question gagnera à être plus explicite une prochaine fois.

L'association met-elle à jour régulièrement des informations sur Internet ?



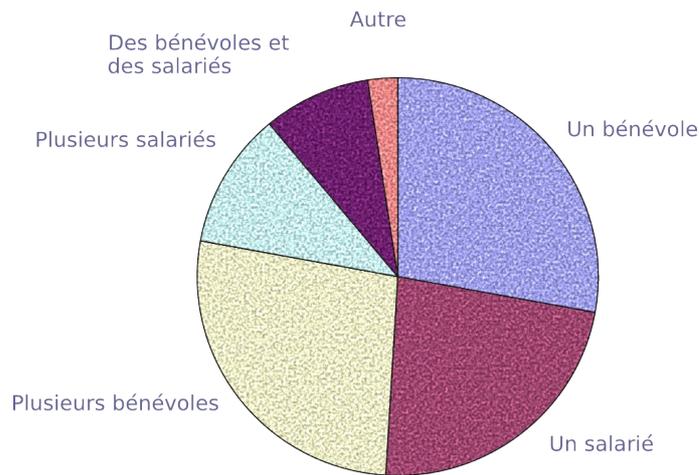
La mise à jour d'informations sur Internet est effective pour une très grande majorité d'associations et du temps est donc consacré à cette tâche régulièrement. Si on compare avec les résultats de l'enquête de Recherche et Solidarité⁹ sur ce point, les résultats sont proches puisque 69 % des associations, dans cette étude, affirmaient avoir leur propre site Internet.

Qui gère les identifiants et les mots de passe des outils en ligne pour réaliser ces mises à jour ?

Cette question avait été posée devant le constat de soucis régulièrement rencontrés par les associations dans la gestion des mots de passe : il n'est pas rare de rencontrer une structure associative confrontée à la « perte »¹⁰ d'un mot de passe. La conséquence peut être, par exemple, un site Internet qui ne peut plus être mis à jour ni dé-référencé et qui occulte alors le nouveau site Internet déployé par l'association.

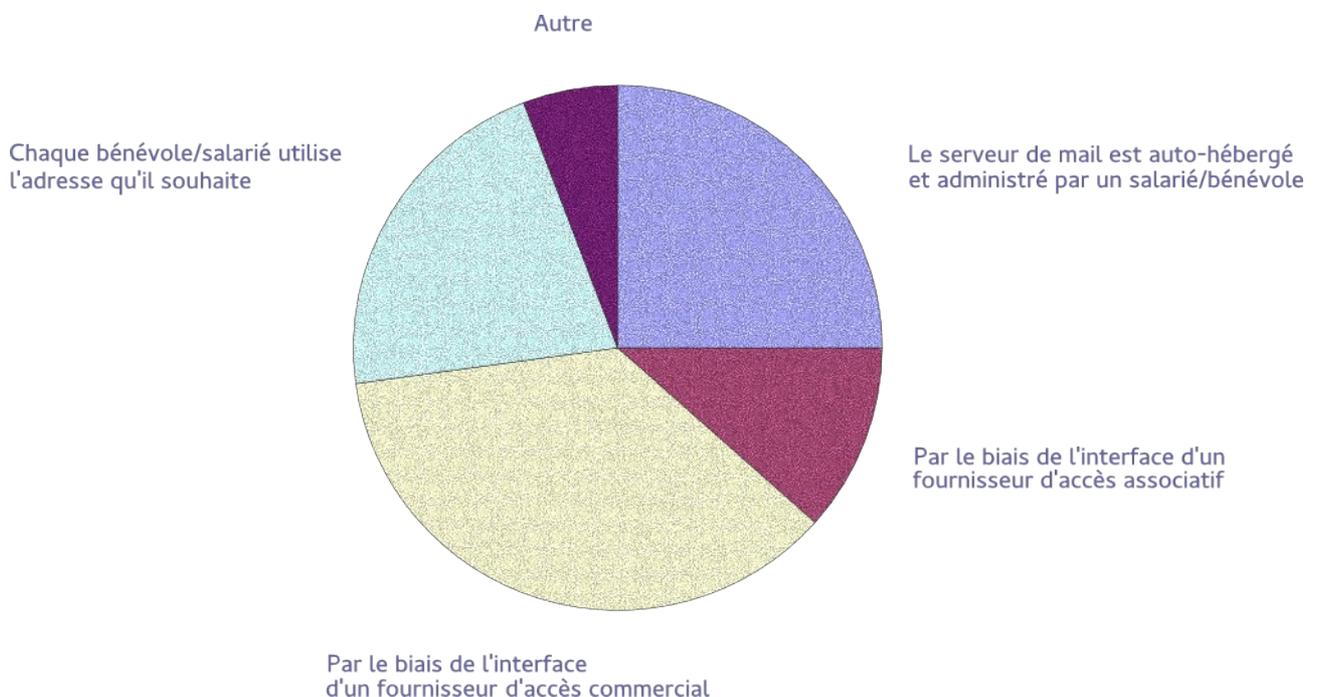
9 « Développement du numérique dans les associations et nouvelles formes de mobilisations citoyenne » – Rapport final du 30 juin 2014 – http://recherches-solidarites.org/media/uploads/numerique_rapport-final.pdf

10 Perte réelle, mais, plus généralement, départ d'un bénévole ou d'un salarié qui ne transmet pas cette information. Au même titre que la gestion des carnets de chèques d'une association, par exemple, il est nécessaire de « penser » la gestion des mots de passe dans un cercle de confiance restreint et sécurisé.



Le nombre important¹¹ de très petites associations et d'associations sans salariés dans le paysage français explique proportionnellement le nombre important de bénévoles gérant directement les mots de passe des outils en ligne. Pour les associations reconnaissant faire gérer ces mots de passe par un ou des salariés, la question de la gouvernance peut être soulevée si ces mots de passe donnent accès à des données ou à des services stratégiques pour la structure.

Comment sont gérés les mails de l'association ?



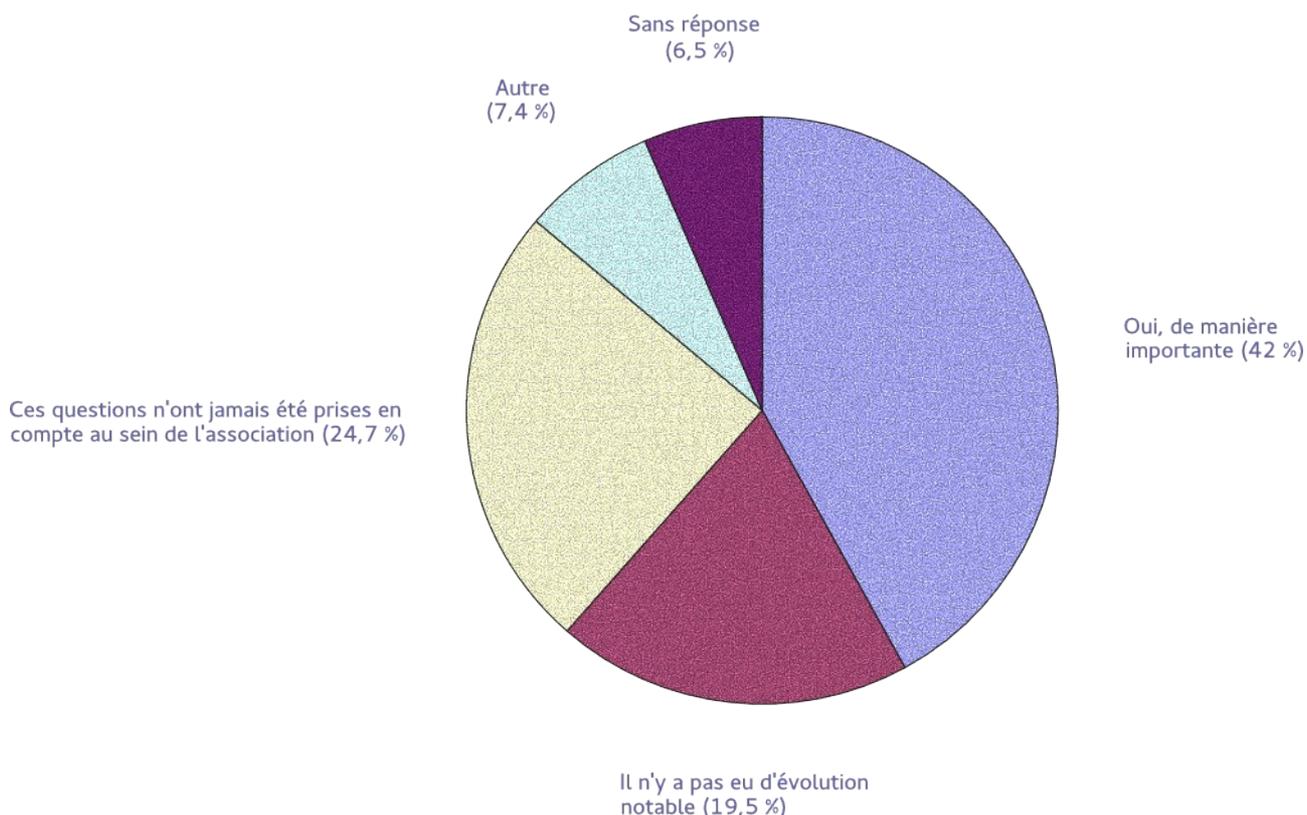
11 Chiffres 2012. 165 000 associations employées sur 1,3 millions d'associations. <http://www.associations.gouv.fr/1182-nouveaux-reperes-2012-sur-les.html>

25% des répondants disent que les adresses utilisées pour l'association sont celles choisies par les utilisateurs eux-mêmes. La proportion peut sembler importante si on regarde la conséquence que cela peut avoir sur le plan de la communication : lorsque les adresses ne sont pas explicites (avec par exemple au moins le nom de la personne ou de l'association), les risques d'erreurs dans la diffusion de messages sont plus importants.

Trois hypothèses pour expliquer ce choix de privilégier les adresses des utilisateurs :

- des connaissances et compétences trop limitées pour être à l'aise avec la mise en place d'adresses cohérentes,
- le peu d'intérêt stratégique en termes de communication de la part de l'association
- le coût (que ce soit pour payer un service à un fournisseur d'accès ou pour payer/entretenir le matériel nécessaire) qui, certes, reste modique annuellement, mais qui, proportionnellement, représente un montant important par rapport aux budgets modestes des petites associations.

Estimez-vous que la prise en considération des logiciels libres et des logiques de diffusion libres a évolué positivement durant la vie de l'association ?



Il s'agit là d'évaluer un ressenti et on note une perception plutôt positive dans la manière dont les logiciels libres et les logiques de diffusion libres évoluent au sein des associations. Seules deux réponses sur 17 dans les mentions « Autre » témoignent d'une régression :

« Evolution négative depuis 2006 en raison du départ des administrateurs libristes »,

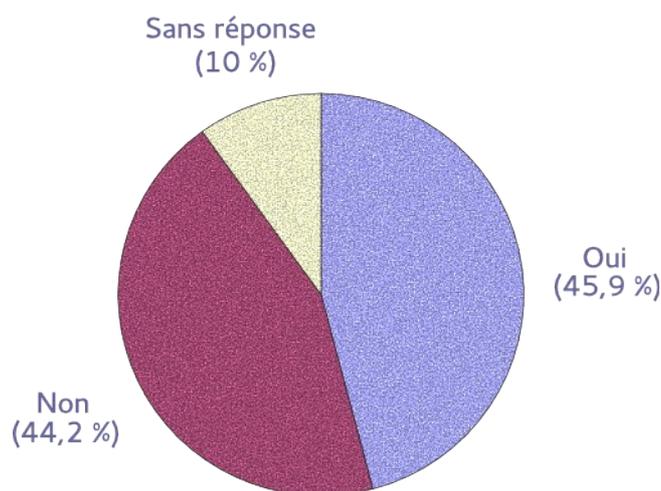
ou

« Nous avons régressé à cause d'une expérience malheureuse »

mais, d'une manière générale, il semble bien y avoir une évolution positive de cette prise en compte de la part des associations.

Partie 2 : les logiciels utilisés

Y a-t-il eu un choix qui a été fait par l'association pour favoriser/encourager/prioriser l'utilisation de logiciels libres au sein de l'association ?

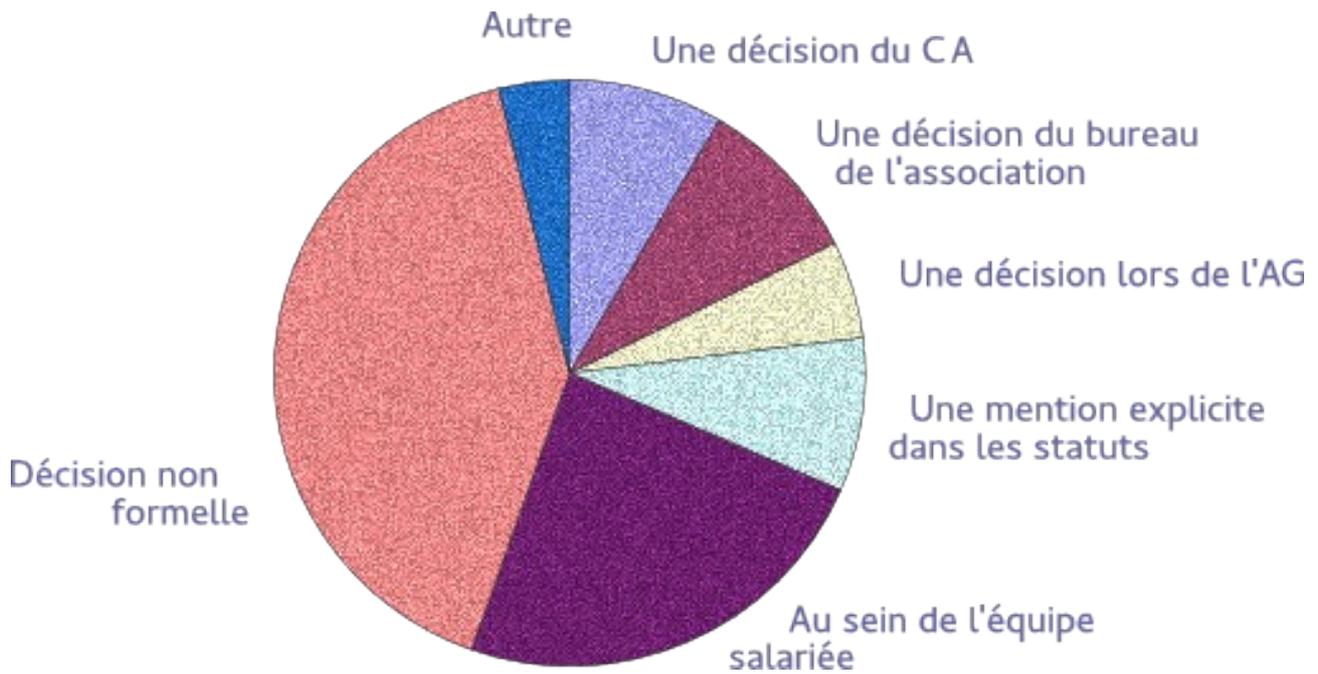


Si l'on compare avec l'étude (plus modeste : 71 répondants) menée dans le cadre d'un Master II¹² et dans laquelle la même question était posée, les proportions sont confirmées :

	Décompte	Pourcentage
Oui	33	44 %
Non	37	49,3 %
Sans réponse	5	6,7 %
Non complété ou non affiché	0	0 %
Total	75	100

12 Master II en Science de l'Information et de la Communication à l'Université de Bourgogne. Les associations d'éducation populaire : évolution de leurs rapports aux communs de la connaissance. Annexe. <http://communication-mediations.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/2013/10/Me%CC%81moire-MasterII-SIC-LC.pdf>

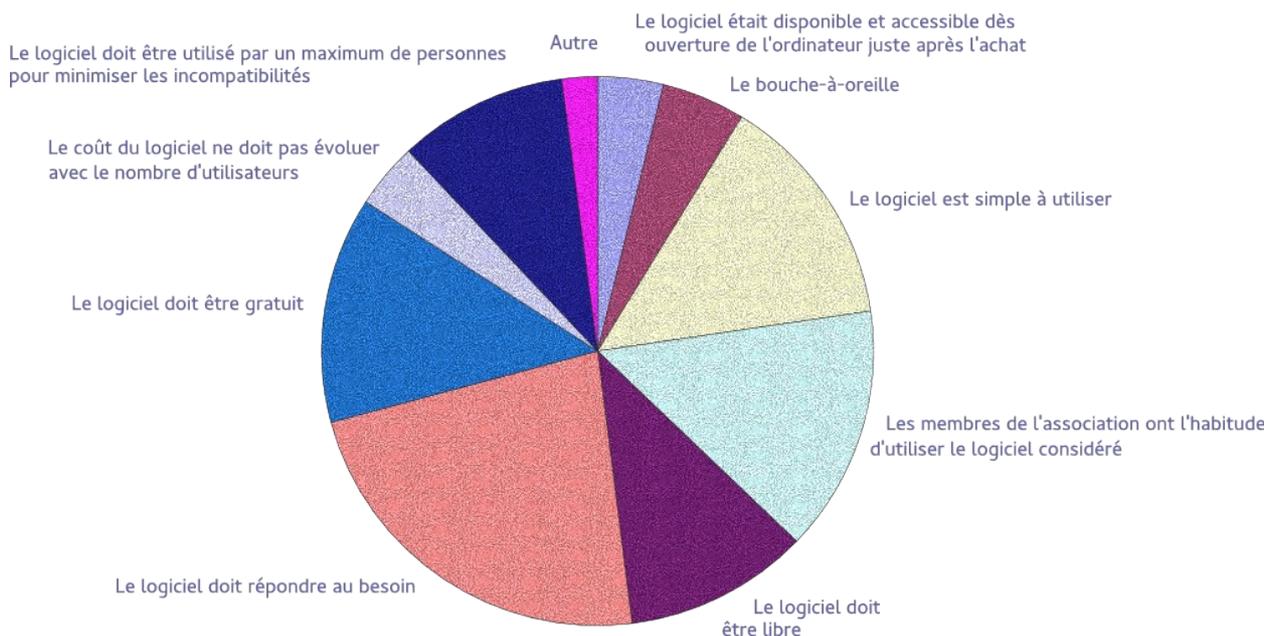
De quelle manière cela s'est-il exprimé ?



Cette question était proposée uniquement aux 106 personnes qui avaient répondu positivement à la question précédente.

On montre bien ici que la majorité ne considère pas ce type de choix comme relevant d'une décision « politique » devant être prise au sein d'une instance statutaire. C'est un rapport essentiellement technique qui est entretenu et aucun lien n'est fait avec le projet politique de l'association.

Comment s'opère le choix d'usage de tel ou tel logiciel au sein de l'association ?



Il est bon de constater que c'est d'abord le besoin qui guide le choix d'un logiciel. Bien sûr, l'effet de « mimétisme » existe pour espérer faciliter l'échange d'informations mais on perçoit (en parcourant le champ « Autre »), qu'une confusion existe parfois quant à la définition de ce qu'est l'interopérabilité. Ainsi, on peut lire

"support technique pro indispensable et interopérabilité sans faille, ce que ne permet pas le libre".

Or, comme exprimé précédemment, le libre permet intrinsèquement et nativement l'interopérabilité, ce que ne peuvent pas promettre les logiciels privés¹³, bien que la domination qu'ils exercent sur les marchés en donne l'illusion.

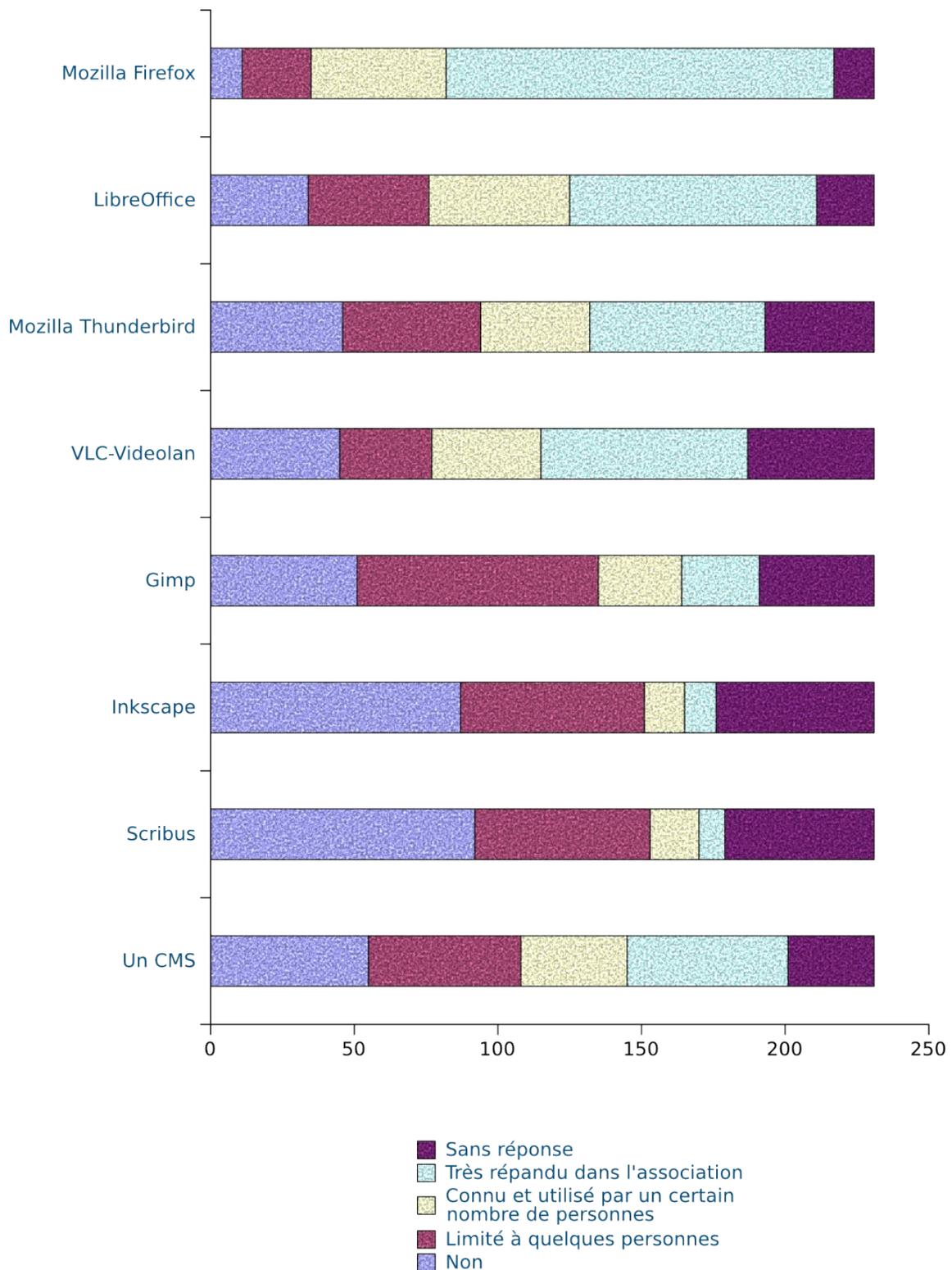
La même question posée dans le cadre du mémoire¹⁴ précédemment cité, confirme ces proportions (même si on constate quelques inversions) :

Choix d'usage	
Le logiciel doit répondre au besoin.	47
Les membres de l'association ont l'habitude d'utiliser le logiciel considéré.	38
Le logiciel doit être utilisé par un maximum de personnes pour minimiser les incompatibilités.	27
Le logiciel doit être libre.	24
Le logiciel est simple à utiliser.	20
Le logiciel était disponible et accessible dès l'ouverture de l'ordinateur juste après l'achat.	18
Le logiciel doit être gratuit.	14
Le coût du logiciel ne doit pas évoluer avec le nombre d'utilisateurs.	11
Le bouche-à-oreille.	10
Autres	8

L'association utilise-t-elle les logiciels libres suivants ?

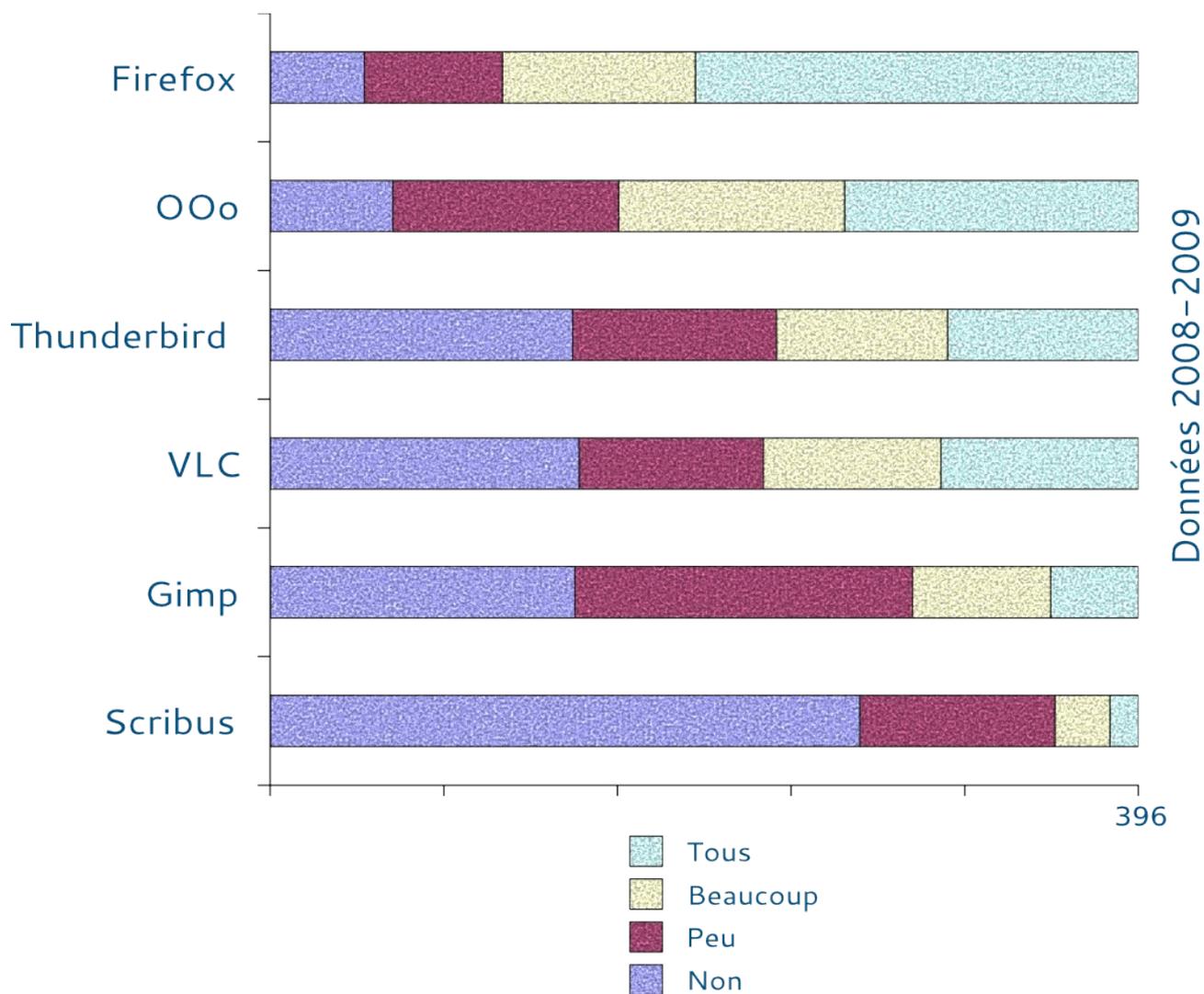
13 <https://www.april.org/articles/intro/privateur.html>

14 <http://communication-mediations.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/2013/10/Me%CC%81moire-MasterII-SIC-LC.pdf>



Il est intéressant ici de reprendre les chiffres d'une question similaire posée dans le questionnaire 2008-2009¹⁵. Ci-dessous, une mise en graphique des chiffres 2008-2009.

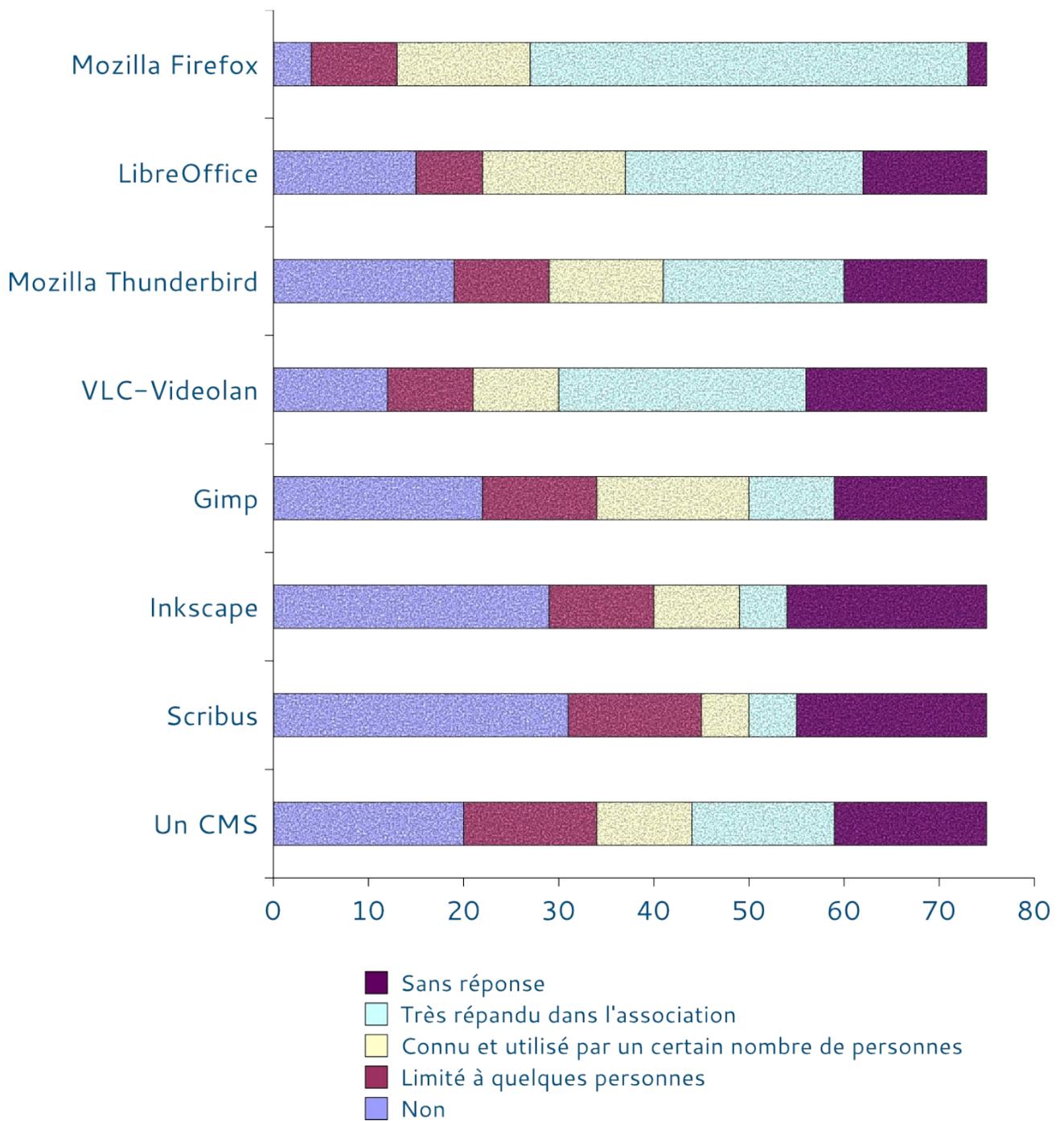
15 <http://www.Libre Association.info/article34.html>



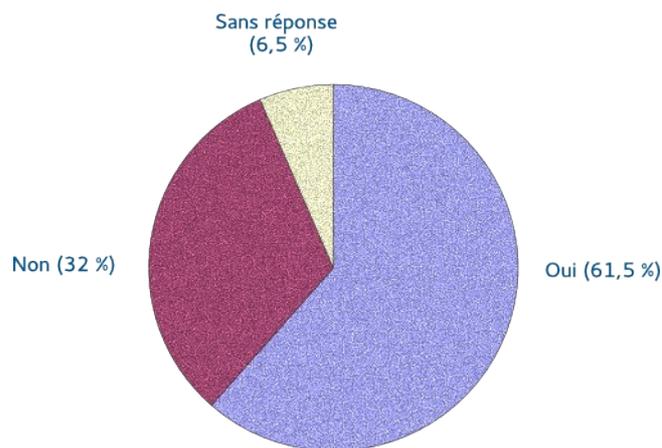
Même s'il faut prendre quelques précautions¹⁶ dans la comparaison, on voit ici que, pour tous les logiciels comparables, la proportion de non-utilisateurs a diminué assez significativement. Seule la proportion de non-utilisateurs de la suite bureautique LibreOffice est restée constante. C'est un indicateur factuel d'une prise en compte plus importante des logiciels libres par les associations.

Les proportions sont confirmées par le graphique ci-dessous, issu du questionnaire récolté dans le cadre du Master II. On notera que pour les deux logiciels libres les plus utilisés (Mozilla Firefox et VLC), la proportion de non répondants est plus grande pour VLC : cela révèle sans doute le fait que certains utilisateurs n'ont pas identifié ce logiciel et que la fonction de lecture de vidéos peut apparaître « transparente » pour l'utilisateur.

¹⁶ 4 catégories (tous, beaucoup, peu, non) pour les choix en 2008–2009, contre 5 catégories (très répandu dans l'association, connu et utilisé par un certain nombre de personnes, limité à quelques personnes, non) pour 2014–2015.

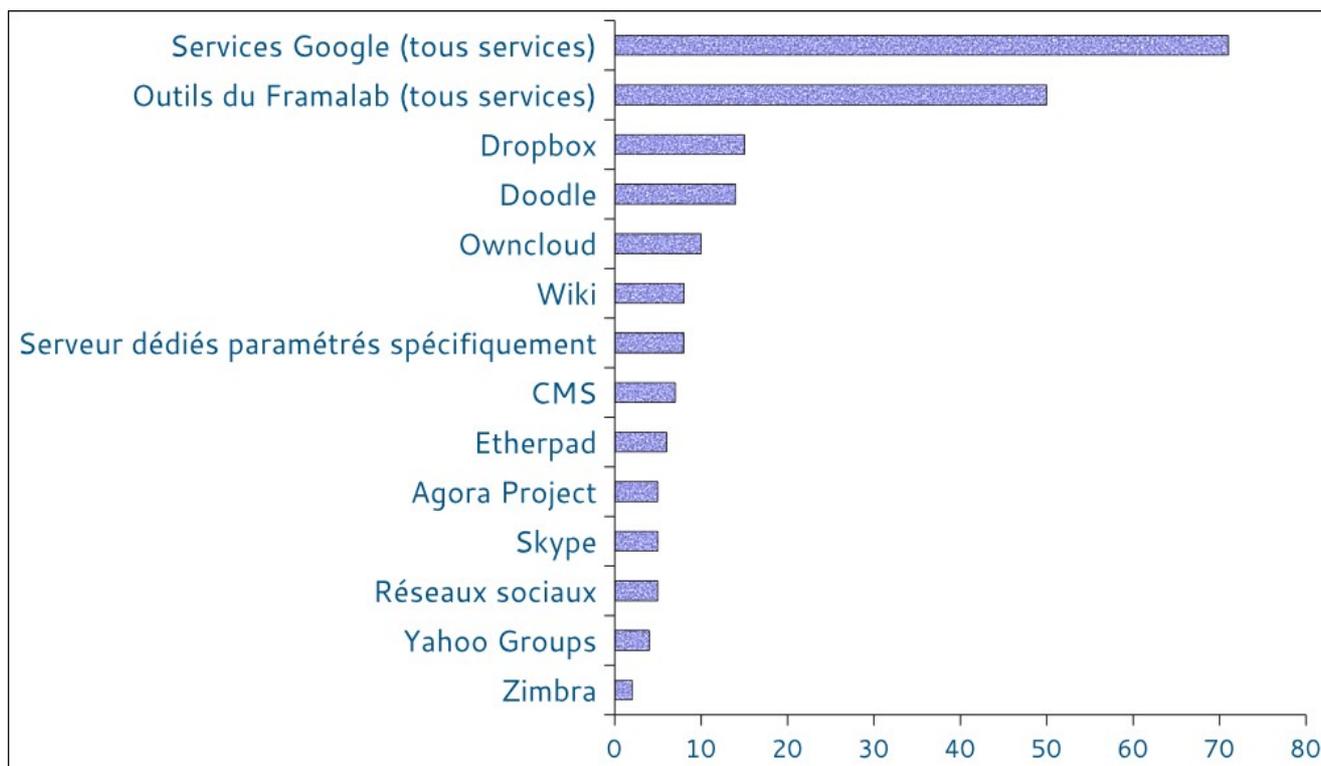


L'association utilise-t-elle des services sur Internet qui permettent du travail collaboratif ?



Pouvez-vous citer ce ou ces services ?

Cette question n'était posée qu'aux 138 personnes qui avaient répondu positivement à la question précédente. Le graphique ci-dessous reprend les mentions les plus exprimées (plusieurs mentions différentes pour un même répondant étaient possibles).



À titre indicatif, ci-dessous, vous trouverez la liste des « services » mentionnés une seule fois et n'apparaissant pas dans la représentation ci-dessus :

Wuala, SeedDMS, Zerobin, Basecamp, Bit Torrent, Claroline, TALA, Group office, Hubic OVH, forum simple machine, stikky, photoshow, Galette, LimeSurvey, Web4all, Moodle, open-xchange, ePHPGroupware, Git, Papillon, Picasa, irc/freenode, OpenstreetMap, Dotriver.

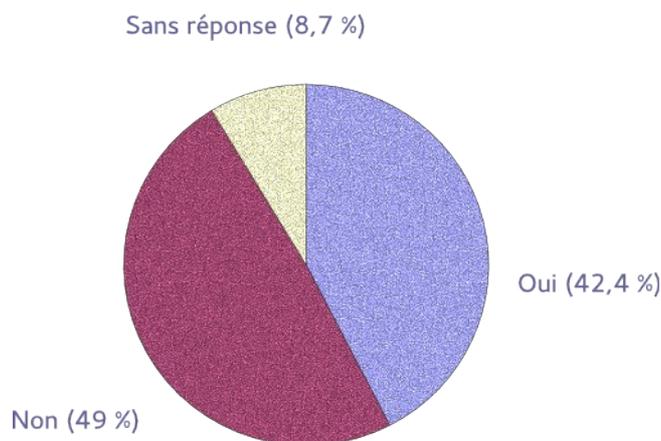
On constate une hybridation dans l'utilisation des services entre outils respectant la vie privée (tels ceux de Framalab) et outils privateurs notoirement intrusifs et divulguant ces informations privées (tels les services de Google). L'usage est un équilibre, pour beaucoup, entre une volonté de s'émanciper de ces services peu éthiques et l'envie de rester dans un environnement à l'apparente simplicité où le lien entre les différents outils est jugé facile. Une expression illustre par exemple cette ambiguïté dans les commentaires libres :

"Google Drive (sorry !)"

Au passage, on notera que seuls 4 répondants mentionnent les réseaux sociaux comme service permettant le travail collaboratif.

Enfin, le nombre de mentions (50) pour Framalab (tous services confondus) a surpris : il est bien plus élevé que ce que à quoi le groupe de travail Libre Association de l'April s'attendait, en particulier si on le compare au nombre de mentions pour les services Google (71 mentions).

L'association utilise-t-elle des systèmes d'exploitation libres pour les postes de travail tels GNU/Linux (par exemple Debian, Trisquel, Ubuntu, Linux Mint, etc.), BSD ?

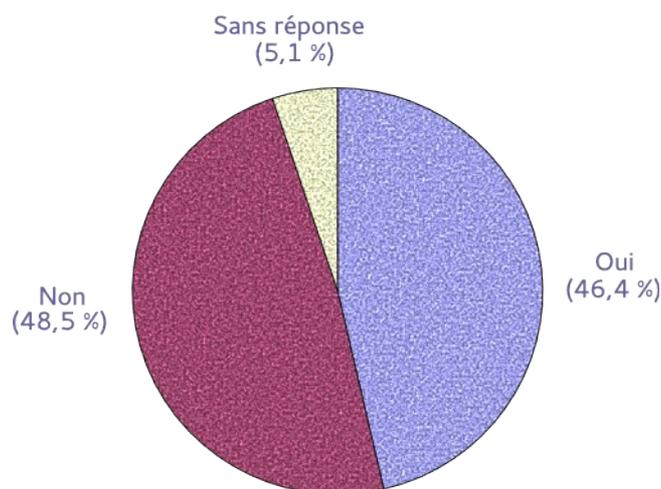


La proportion d'utilisation de systèmes d'exploitation libres est très importante et surprenante. Même en tenant compte du public de répondants plus sensibilisé qu'un public lambda¹⁷, si l'on considère les statistiques généralement convenues qui situent un pourcentage d'utilisation entre 1 et 2 %¹⁸, l'écart est très important. Cela peut s'expliquer par le fait que, puisqu'il n'y a pas de marché à proprement parler de ces systèmes libres, les statistiques officielles concernant leur utilisation resteraient peu représentatives : c'est un argument qui est souvent évoqué lorsque ces usages sont avancés. Plus vraisemblablement encore, la domination par Microsoft n'empêche pas des utilisations complémentaires de systèmes d'exploitation libres qui ne sont probablement pas comptabilisés.

17 Voir 1^{ère} question de la partie 3.

18 Par exemple <http://www.zdnet.fr/actualites/chiffres-cles-les-systemes-d-exploitation-sur-pc-39790131.htm>

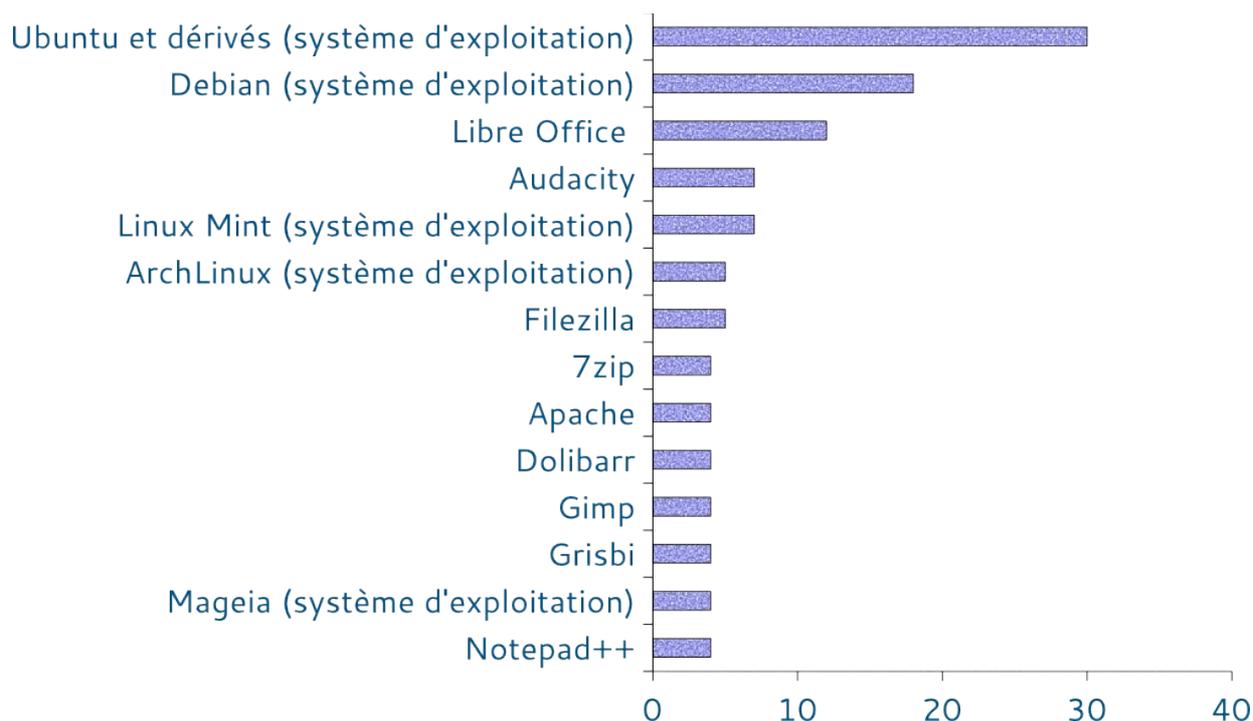
Y a-t-il des ordinateurs avec deux systèmes d'exploitation installés (dual-boot)¹⁹ ?



La proportion d'ordinateurs sur lesquels deux systèmes d'exploitation sont présents est importante. Certains installent par exemple « pour voir » une distribution GNU/Linux, d'autres l'utilisent majoritairement et ne conservent un produit Microsoft Windows que pour l'utilisation d'un programme spécifique. Il faudrait pouvoir affiner pour évaluer comment, au quotidien, l'utilisation de ces deux systèmes se répartit.

Précisez ci-après le(s) nom(s) d'autres logiciels libres ou de systèmes d'exploitation libres que vous utilisez.

114 personnes ont précisé des noms de logiciels. Le graphique représente les mentions supérieures ou égales à 4.



¹⁹ La possibilité pour l'utilisateur, au démarrage de l'ordinateur, de choisir le système d'exploitation qui va être mis en route.

Ci-dessous les logiciels mentionnés trois fois ou moins avec, entre parenthèses, le nombre d'occurrences.

Firefox (3), Framalab (3), Galette (3), Mailman (3), Owncloud (3), phpBB3 (3), PMB (3), Postfix (3), Dokuwiki (2), Freemind (2), GNUCash (2), Iceweasel (2), Limesurvey (2), Pdf Creator (2), Piwigo (2), Qgis (2), Scenari (2), Scratch (2), Spip (2), Thunderbird (2), Wordpress (2), AirTime (1), Algem (1), Ardour (1), ArgoUML (1), Blender (1), Celestia (1), Chromium (1), CiviCRM (1), Clicnat (1), Clamtk (1), Cyrus (1), Dia (1), Diacamma (1), Doudoulinux (1), Drupal (1), Eclipse (1), Elementary OS (1), Elgg (1), Etherpad (1), ExpoActes (1), Fedora (1), Freeplane (1), Garradin (1), Gcompris (1), Geany (1), Geneweb (1), GLMixer (1), Grr (1), Icecast (1), Icedove (1), Inkscape (1), Inkscape (1), Jack Audio Connection Kit (1), KeePass (1), KDElive (1), Kunafonix (1), lamp (1), LaTeX (1), Lmms (1), Mumble (1), OCS Inventory (1), OpenERP (1), Openshot (1), OpenUpload (1), pdf Split and Merge (1), PHPList (1), Pidgin (1), Pluxml (1), pmWiki (1), Proxmox (1), puppy (1), PuTTY (1), Raspbian (1), Handy Linux (1), Sendmail (1), Shotwell (1), SSH (1), Stellarium (1), Suse (1), VLC (1), Webcalendar (1), Wikipedia (1), XLAagenda (1), Yacs (1).

On notera que la définition d'un logiciel libre reste floue pour une vingtaine de personnes qui ont cité des logiciels²⁰. L'expression

« Je ne m'y connais pas assez pour savoir si les logiciels gratuits ci-dessous sont libres : [...] »

montre qu'il y a bien conscience d'une différence entre logiciel gratuit et logiciel libre, mais la distinction entre les deux n'est pas établie.

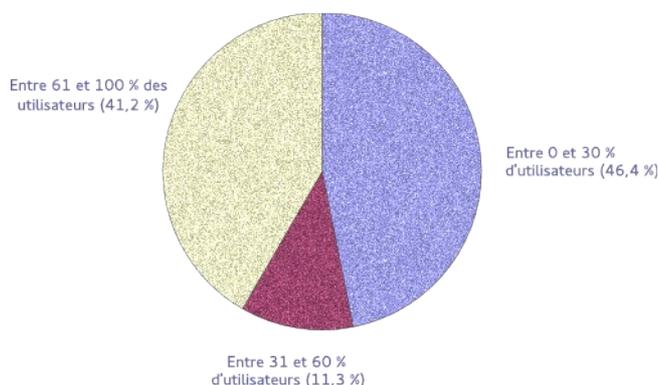
Bien sûr, pour les très petites associations, l'informatique est d'abord de l'informatique personnelle :

« les bénévoles ont leur propre ordi et ce n'est pas de l'ordre de l'association. »

Enfin, on notera pour certains la nécessité de considérer les utilisateurs en fonction de leur niveau présumé :

« Debian (informaticiens et utilisateurs avertis) ou Ubuntu (débutants) »

Quelle est la proportion approximative de postes de travail avec un système d'exploitation libre ?



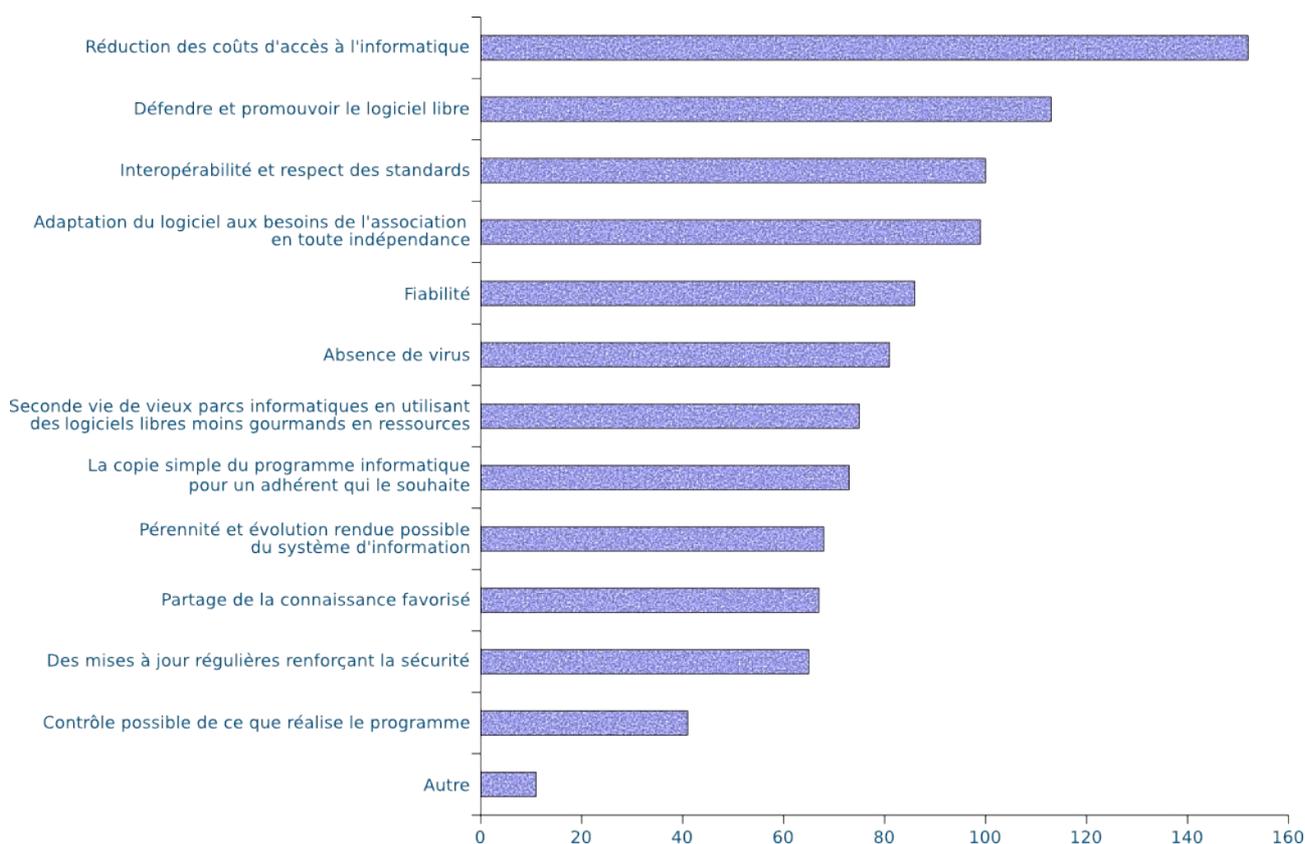
Cette question n'apparaissait que si une réponse positive avait été apportée à la question « L'association utilise-t-elle des systèmes d'exploitation libres pour les postes de travail tels GNU/Linux (par exemple Debian, Trisquel, Ubuntu, Linux Mint, etc.), BSD ? ». Cette question concerne donc 98 répondants.

²⁰ [Logiciel privé](https://fr.wiktionary.org/wiki/gratuitement) distribué [gratuitement](https://fr.wiktionary.org/wiki/gratuitement) selon [wiktionary.org](https://fr.wiktionary.org/wiki/gratuitement) (<https://fr.wiktionary.org/wiki/gratuitement>)

La proportion intermédiaire 31 à 60 % est faible au regard des deux autres tranches. Une interprétation peut être que la 1^{ère} tranche (0-30%) représente une frange de structures en phase d'expérimentation, manifestant la volonté « d'essayer ». La dernière tranche traduit sans doute des structures convaincues et ayant les compétences nécessaires pour un usage quotidien.

Quels sont les arguments les plus pertinents pour favoriser l'usage de logiciels libres au sein de l'association ?

Même si l'argument du coût arrive en première position, la défense et la promotion des logiciels libres sont aussi évoquées comme un argument de poids pour favoriser l'usage de logiciels libres au sein de l'association : c'est encourageant et cela révèle l'attrait des associations pour le côté éthique et les valeurs portées par le logiciel libre.



Quels sont les freins à l'utilisation de logiciels libres par l'association ?



Le manque de temps et de moyens pour la formation est la raison première qui limite l'adoption et l'usage des logiciels libres pour les associations.

Dans les champs libres, il reste quelques expressions prétextant une moindre qualité présumée des logiciels libres, mais elles sont très peu nombreuses.

L'âge des utilisateurs est parfois avancé pour expliquer la difficulté d'envisager un changement :

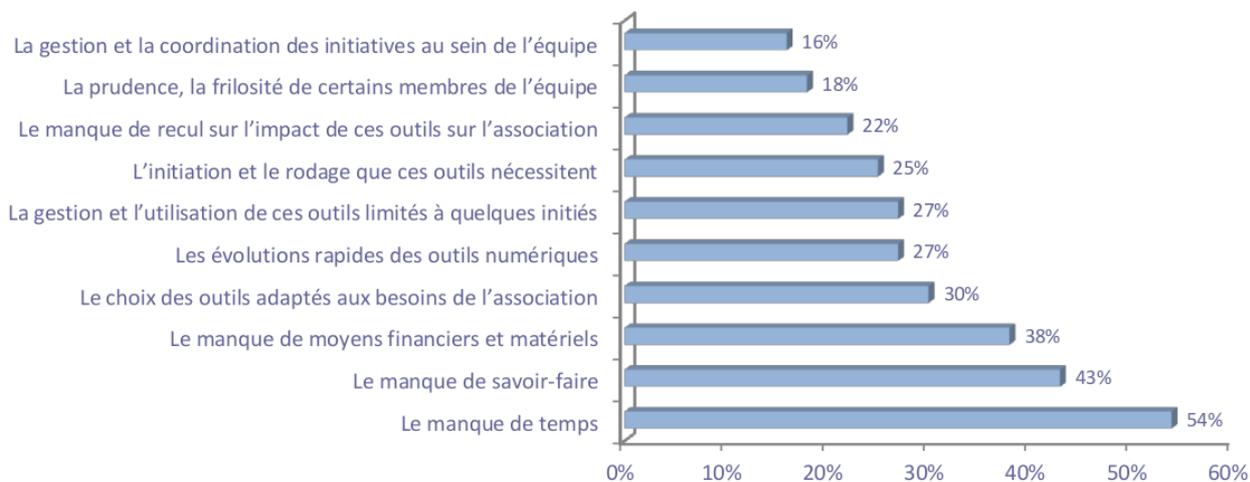
« La formation des utilisateurs âgés a été longue, on [ne] peut pas changer avant plusieurs années »

Le nombre de mentions : « Pas d'équivalents libres aux logiciels utilisés par l'association » est faible et montre une évolution depuis 2009. En effet, si l'on compare avec la question similaire renseignée en 2008–2009²¹, cet argument passe de la 5^{ème} place à la dernière. Ci-dessous, pour comparaison, le tableau issu du questionnaire 2008–2009. **Cela montre qu'il ne s'agit donc plus d'un problème principal et les besoins principaux et communs sont couverts.** Il y a cependant des manques spécifiques exprimés : se reporter à la question « Estimez-vous qu'il manque encore des logiciels libres utiles au quotidien pour votre association » pour en appréhender plus précisément les contours.

21 <http://www.Libre Association.info/article34.html>



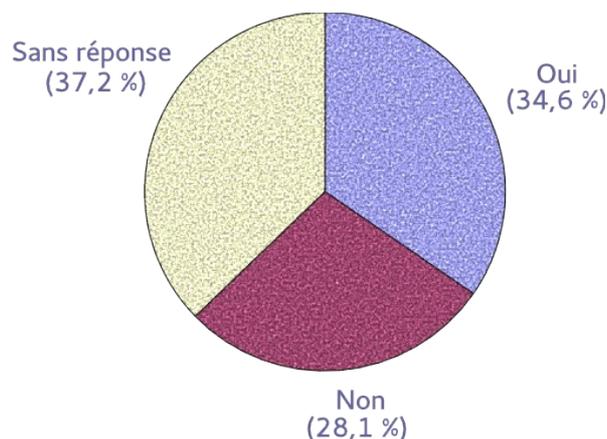
Cette question est corroborée par une question²² proche dans l'enquête menée par Recherche et Solidarité²³ dont la représentation graphique est reproduite ci-dessous :



Estimez-vous qu'il manque encore des logiciels libres utiles au quotidien pour votre association ?

22 « Quelles difficultés éventuelles rencontre votre association dans la mise en place et dans l'utilisation de ces outils numériques ? ». « Développement du numérique dans les associations et nouvelles formes de mobilisations citoyennes », question 16, page 14.

23 « Développement du numérique dans les associations et nouvelles formes de mobilisations citoyenne » – Rapport final du 30 juin 2014 – http://recherches-solidarites.org/media/uploads/numerique_rapport_final.pdf



Un peu plus d'un tiers des répondants (80) estime que des manques existent toujours.

Pouvez-vous préciser le(s) manque(s) ?

La plupart des remarques exprimées (48 mentions sur les 77 champs remplis) pointe une alternative en logiciel libre non connue ou une insatisfaction vis-à-vis de ces logiciels libres par comparaison avec les habitudes acquises sur un logiciel propriétaire aux fonctions proches. Le questionnaire ne permet pas de savoir quel a été le niveau d'implication de la personne dans sa recherche pour essayer de trouver un logiciel libre possédant la fonction équivalente. La nécessité d'adopter un autre cheminement pour aboutir à un même résultat que celui obtenu avec le logiciel propriétaire équivalent, peut être perçue avec le logiciel libre, comme un appauvrissement de la fonctionnalité. L'utilisateur doit changer ses habitudes, il conclut hâtivement que la fonctionnalité est moins bien implémentée. Dans les remarques, on constate parfois une confusion entre logiciel et format de données. LibreOffice souffre d'une mauvaise image parce que la mise en page est à refaire lorsqu'un document créé avec Microsoft Word, est ouvert²⁴.

18 mentions expriment le fait que les utilisateurs ressentent une complexité plus grande en utilisant des logiciels libres ; ceci est à rapprocher du fait de ne pas retrouver ses habitudes. Bien sûr, la notion de complexité est relative mais cela entraîne de toute façon le besoin, pour l'utilisateur, de consacrer du temps.

Pour des manques précis, le « logiciel métier » est pointé à 7 reprises.

« Pour le travail collaboratif et certaines applications métier. Nous pourrions mutualiser, car nous sommes une fédération. Je pense depuis longtemps que nos administrateurs devraient reverser annuellement une participation à l'effort de création de bien commun en finançant la création et l'évolution de logiciels libre pour nos propres besoins applicatifs et pour la société. »

²⁴ C'est bien parce que le code de Microsoft Word est fermé et que la rétro-ingénierie a ses limites que ces soucis sont rencontrés par les utilisateurs.

Pour des besoins avancés, 5 manques ont été exprimés pour la vidéo.

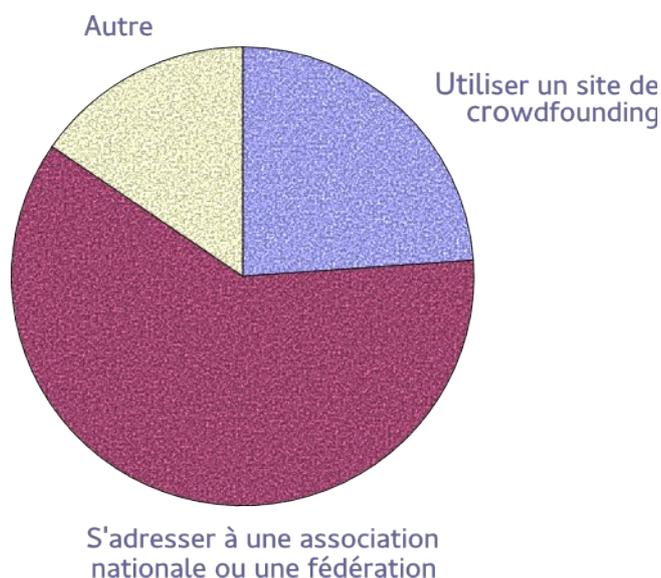
3 expressions vont dans le sens d'un besoin d'une compatibilité totale avec le logiciel propriétaire équivalent (l'exemple de la mise en forme d'un long document nativement écrit avec Word et ouvert sous LibreOffice est cité). Ce besoin de compatibilité est souvent accompagné d'un ressenti de qualité moindre du logiciel libre. Cela révèle une méconnaissance de la manière dont a été conçu le logiciel libre : la rétro-ingénierie a ses limites et l'origine du problème est bien l'opacité du format propriétaire.

La problématique des bugs est finalement évoquée à la marge (3 mentions) mais lorsque l'utilisateur y est confronté, cela peut avoir des conséquences importante dans le temps :

« scribus en 2011 : bug, jamais retenté depuis ».

2 expressions appellent de leurs vœux un logiciel libre susceptible de répondre aux nombreux besoins de l'association : on pourrait qualifier cela du mythe de l'outil qui centralise tout. Bien sûr des ERP²⁵ ou PGI²⁶ existent mais nécessitent une définition précise au préalable du besoin et un paramétrage initial souvent complexe, en particulier pour les plus petites structures.

Quel est le meilleur moyen de faire aboutir le développement d'un logiciel qui serait utile à l'association ?



25 « Enterprise Resource Planning »

26 Progiciel de Gestion Intégré https://fr.wikipedia.org/wiki/Progiciel_de_gestion_int%C3%A9gr%C3%A9

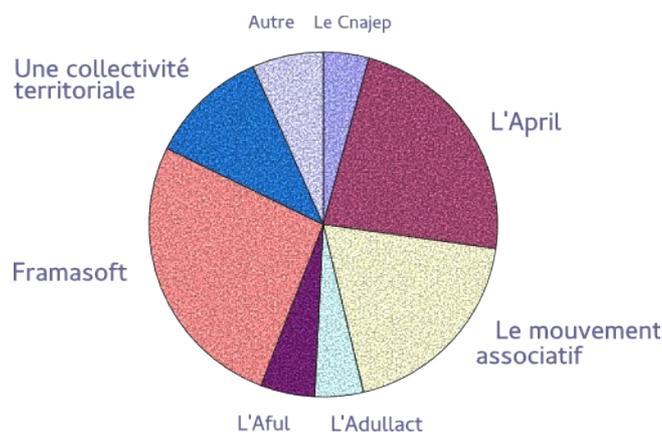
12 expressions « Autre » (nombre de loin le plus important) mentionnent le fait de réaliser soi-même le logiciel comme étant la meilleure voie de réussite. Il s'agit sans doute ici des répondants les plus « techniques » et familiers de la programmation.

D'autres expressions (5) estiment nécessaires de trouver des moyens financiers préalables (auprès des collectivités ou du secteur privé).

3 mentions expriment le fait de la nécessité de convaincre « politiquement » au sein de l'association.

Enfin, une mention suggère de travailler avec un prestataire informatique extérieur, spécialisé dans le libre.

Quel(s) organisme(s) serai(en)t le plus à-mêe de coordonner le développement d'un logiciel libre utile aux associations ?



En ce qui concerne le champ « Autre », une mention pointe les SS2L²⁷ même si une expression souligne l'importance de la mixité développeur/usager :

« une instance regroupant les développeurs et les usagers »

5 structures ont été pointées nominativement une fois :

Google, Le Collectif des Associations Citoyennes, FNOGEC, AdB-SolidaTech, Uniformation.

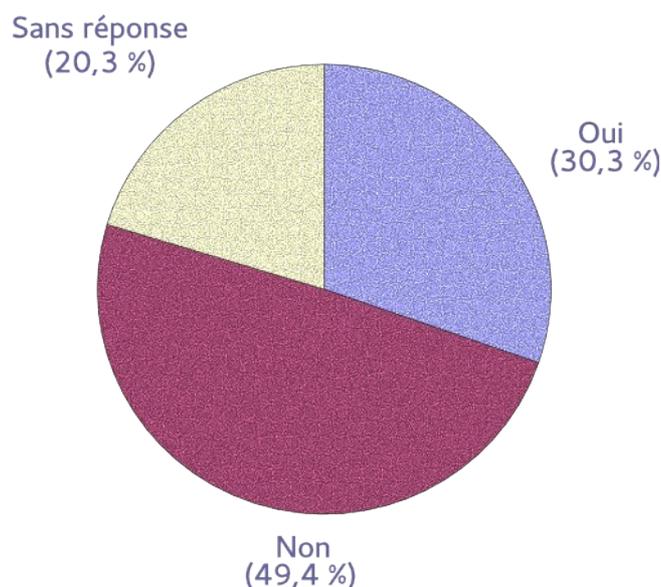
Enfin, un répondant pointe les fédérations comme organismes susceptibles de coordonner les projets de développement de logiciels. Cette mention est à mettre en parallèle d'expressions moins pro-fédératives ou, pour le moins, nécessitant un ancrage local.

« Je croirai plutôt à des initiatives et pilotages relativement locaux »

27 Société de Services en Logiciels Libres, mises en réseau pour beaucoup d'entre-elles, par le réseau Libre entreprise <http://www.libre-entreprise.org/>

« N'importe quelle association qui y met du sien et soutenue par d'autres. On préfère un réseau d'associations qui se soutiennent à quelques-unes qui font tout et limitent par cela les petites. »

Y a-t-il eu des tentatives avortées d'adoption de logiciels libres dans le passé de l'association ?



Il ne faut pas nier l'impact, sur l'utilisateur débutant, de l'aspect et de la forme comme cela est rappelé dans la mention suivante :

« Le côté "ce n'est pas connu" et "cela ne passe pas à la télé" [qui] est très important. »

Et dans cette même logique :

« Branding & Identité : la responsable des affiches veut tout faire avec photoshop parce que "c'est ce qu'utilisent les designers pro" »

Sur un tout autre plan, le côté subversif (subversion que l'on retrouve comme constante dans la définition de l'éducation populaire) du « piratage²⁸ » pourrait expliquer des lenteurs dans les migrations. Ceci étant, le fait que cela n'ait été mentionné qu'une unique fois²⁹ pour cette question limite la portée de l'argument.

« Certains membres préféraient le piratage »

Pour cette même question dans le cadre du mémoire³⁰ de Master II précédemment évoqué, les résultats étaient les suivants :

28 <https://www.gnu.org/philosophy/words-to-avoid.fr.html#Piracy>

29 Une autre mention a été faite dans le tout dernier champ libre du questionnaire : "Quant aux logiciels des géants de l'édition, nous récupérons des versions craquées".

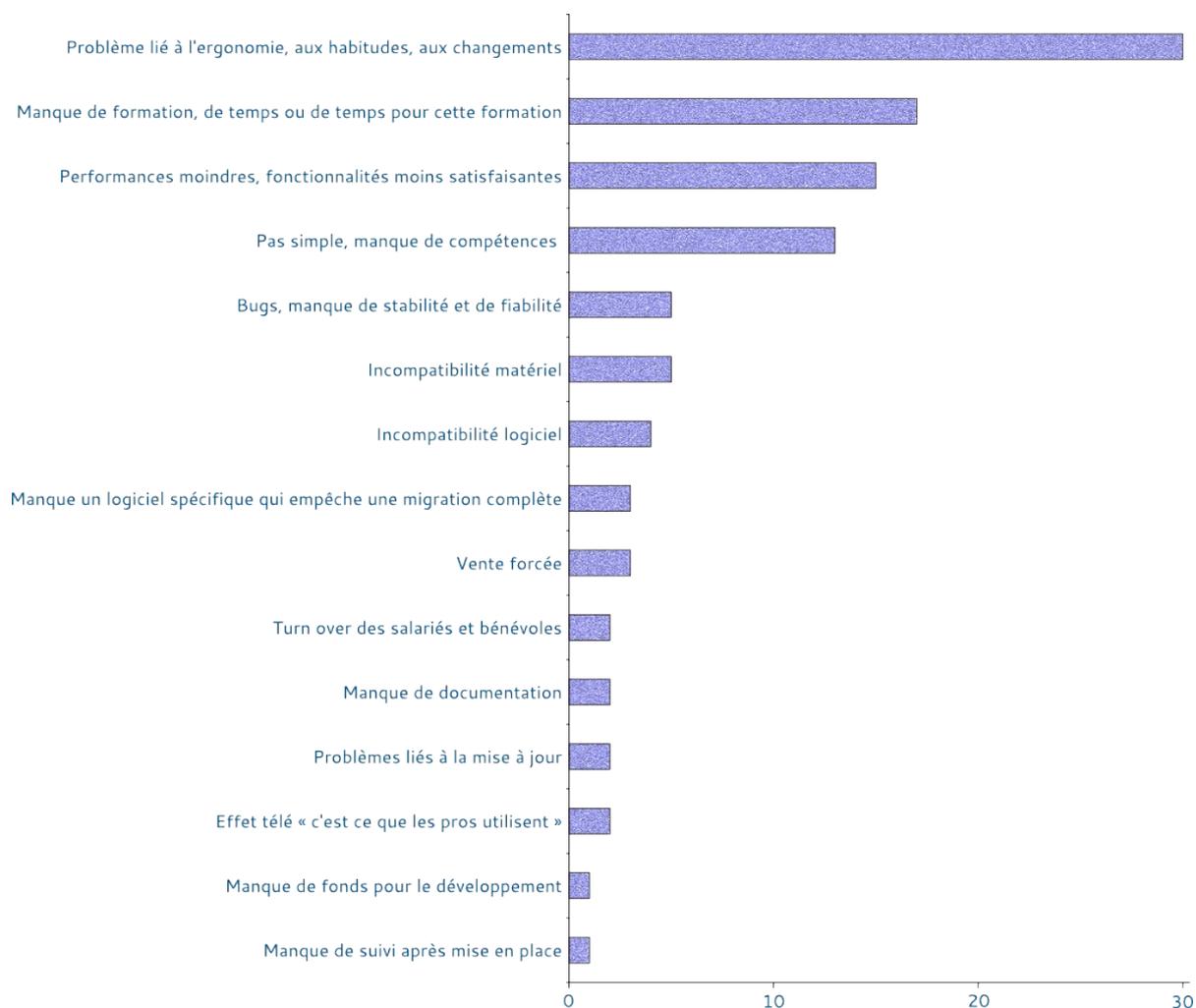
30 <http://communication-mediations.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/2013/10/Me%CC%81moire-MasterII-SIC-LC.pdf>

	Décompte	Pourcentage
Oui	17	22,7
Non	37	49,3
Sans réponse	21	28
Non complété ou non affiché	0	0
Total	75	100

Quelles en ont été succinctement la ou les raisons principale(s) ?

Pour les 66 représentants d'associations ayant répondu positivement à la question précédente, plusieurs raisons ont généralement été invoquées. Ces expressions ont été triées et regroupées par idées proches.

Il est nécessaire de rappeler ici que l'on parle à la fois, pour certains, de difficultés d'adoption de logiciels libres sous un système d'exploitation privé tel Microsoft Windows et pour d'autres, de la migration plus complète vers un système d'exploitation libre tel une distribution GNU/Linux.



En ce qui concerne l'enquête menée dans le cadre du master II, les trois premières raisons invoquées sont respectivement l'incompatibilité logicielle, le manque de formation, de temps (ou de temps pour cette formation) et les problèmes liés à l'ergonomie, aux habitudes, aux changements.

À l'heure où sont mis en avant les services sur Internet qui stockent et gèrent les données sur des serveurs « lointains », pensez-vous que promouvoir les logiciels libres reste toujours une action aussi importante ?

179 champs ont été renseignés pour majoritairement exprimer un avis positif (plus de 160 mentions en ce sens) quant à la poursuite de la promotion et de l'usage des logiciels libres en milieu associatif. Les avis négatifs ou neutres sont très peu nombreux et respectivement inférieurs à 5 mentions chacun.

Les révélations faites par Edward Snowden³¹ sont peut-être un facteur expliquant cette prise de conscience quant à l'importance de maîtriser ses données ; maîtrise pour laquelle le logiciel libre reste un élément absolument nécessaire (mais non suffisant).

Ci-dessous, quelques expressions positives issues des champs libres :

« Plus que jamais !!! Le traitement et l'utilisation des données personnelles est un combat de tous les jours. Pour des réseaux qui défendent des valeurs d'éducation populaire et d'économie sociale et solidaire, la promotion des logiciels libres est une évidence et une suite logique. Ce n'est pas toujours simple mais lorsqu'on est bien entouré, on est plutôt agréablement surpris. »

« Oui, pour les valeurs qu'ils défendent et qui sont aussi celles que portent nos associations »

« Oui, plus que jamais, même si le discours doit s'adapter. »

« Oui nécessaire et indispensable. La culture numérique associative est souvent basique et peu appropriée. Utilisés souvent pour l'administration de l'association, peu d'applications sont utilisées pour l'animation, et la vie quotidienne des usagers. Il faut développer la cohérence entre le projet associatif d'éducation populaire et le fait d'utiliser des systèmes et logiciels libres plutôt que privatifs. »

31 http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9v%C3%A9lations_d%27Edward_Snowden

Partie 3 : Objet et contexte de l'association

Description de l'activité de l'association en quelques mots

À la lecture des descriptions d'activité des associations ayant répondu, il a été estimé que moins de 5 % de ces associations avaient pour objet même le logiciel libre. C'est évidemment bien plus que la représentation nationale³² mais cela rassure quant au fait d'avoir une très grande majorité des réponses qui viennent de structures non spécialistes de la question.

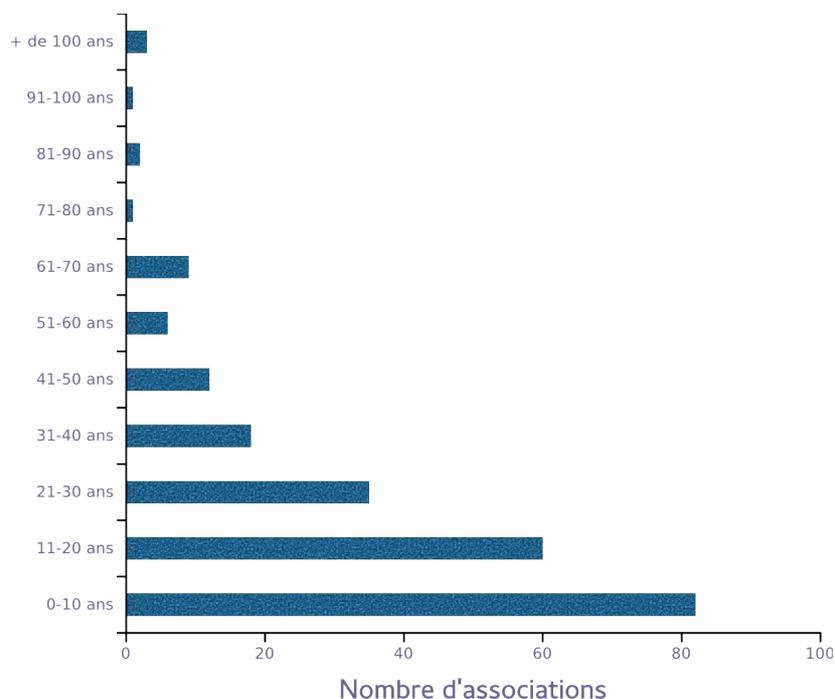
Ceci étant, il convient d'avoir conscience que le public touché par ce questionnaire est sans doute plus sensibilisé aux technologies de l'information et de la communication que la moyenne des utilisateurs de ces technologies en milieu associatif. En témoigne l'expression d'un répondant :

"Nous n'avons pas compris toutes vos questions dans ce questionnaire. C'est la raison pour laquelle de nombreuses questions restent sans réponses."

Même si la possibilité était donnée de télécharger une version papier pour ceux qui préféreraient ce mode de réponse, aucun questionnaire n'a été renvoyé de cette manière.

Idéalement, il aurait fallu aussi diffuser ce questionnaire par courrier postal ; ce qui n'a pas été fait pour des questions de coût et de temps.

Quel est l'âge de l'association ?

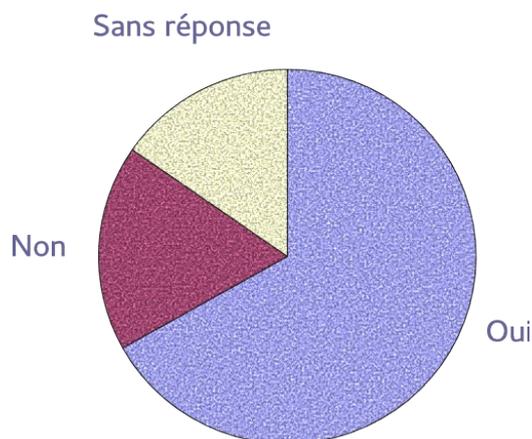


32 De manière approximative, il y a sans doute entre 100 et 200 associations en France dont l'objet porte sur le logiciel libre (Plus d'une centaine de Groupes d'Utilisateurs de Logiciels Libres, les GULL, sont comptabilisés http://wiki.april.org/w/Liste_des_Gulls_en_2014) pour un nombre d'associations en France estimé à 1,3 million selon le Mouvement Associatif.

L'association a-t-elle l'agrément éducation populaire ?

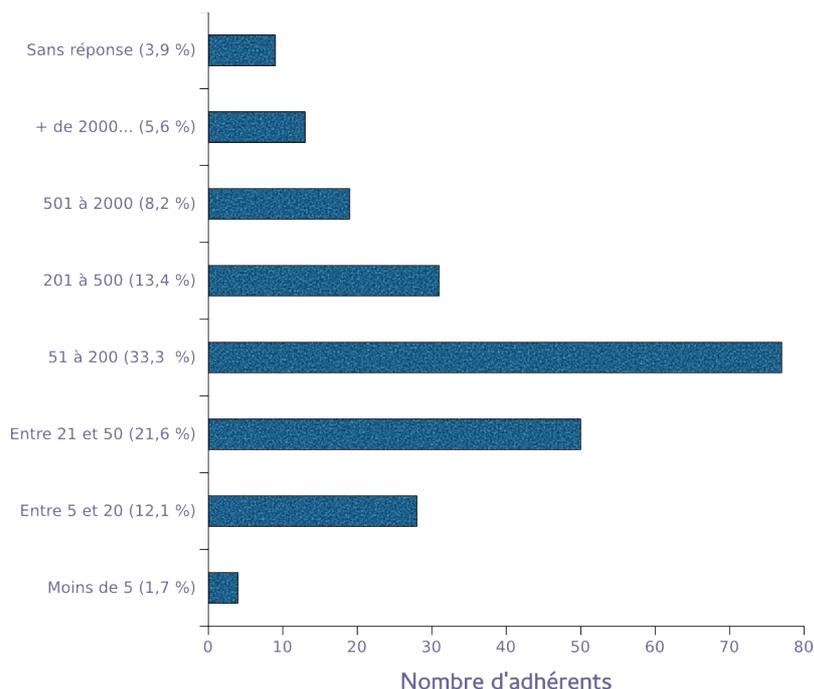
29 % (67) des associations ayant répondu ont l'agrément éducation populaire. Cette proportion reste proche du rapport national puisque 430 000 associations sur les 1,3 millions que compte la France, ont l'agrément selon le CNAJEP³³.

Estimez-vous cependant que, par son objet et ses actions, l'association peut être rapprochée des logiques de l'éducation populaire ?



Pour les 64 associations ayant répondu négativement à la question précédente, la proportion d'associations considérant qu'elles mènent des actions se rapprochant de l'éducation populaire est grande, voire très grande.

Quelle est la taille de l'association ?



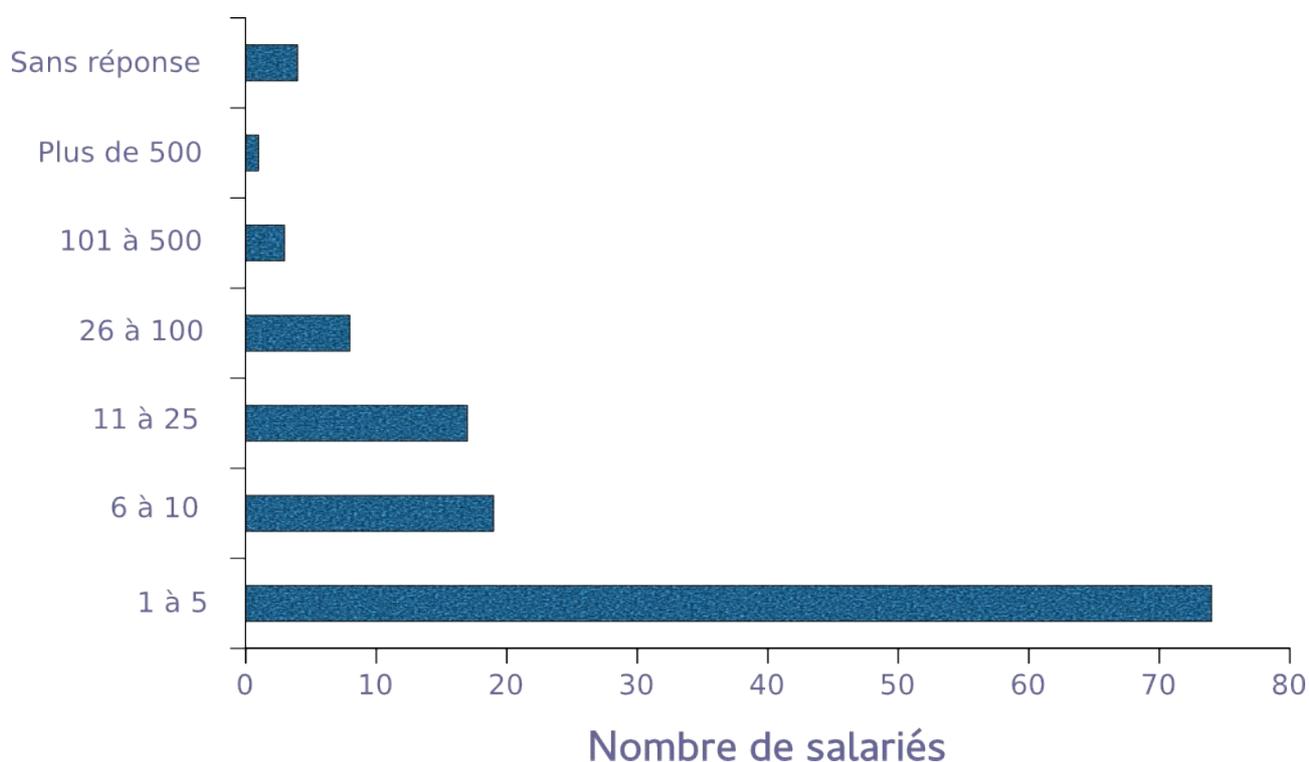
33 <http://www.cnajep.asso.fr/cnajep-en-bref/>

L'association a-t-elle des salariés ?

126 associations (54 %) ont des salariés ; 103 (45 %) n'en ont pas.

Le mouvement associatif évalue à 87 % le nombre d'associations en France qui n'ont pas de salariés³⁴. Pour les répondants à ce questionnaire, le ratio est différent. Une hypothèse peut être que les salariés sont plus enclins à capter l'information que les bénévoles et qu'ils prennent le temps de répondre.

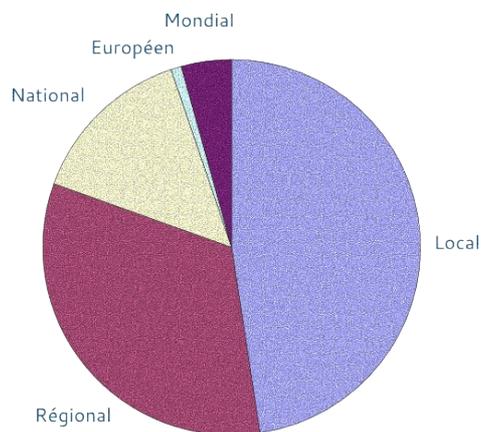
Nombre de salariés, au sein de l'association :



La proportion de très petites associations ayant répondu est grande ; ce qui est cohérent avec la réalité à l'échelon national.

À quelle échelle agit principalement l'association ?

34 Chiffres de 2012 : 165 000 associations employeuses sur 1,3 millions d'associations estimées « vivantes ». <http://www.associations.gouv.fr/1182-nouveaux-reperes-2012-sur-les.html>



Le siège social de l'association est-il en France ?

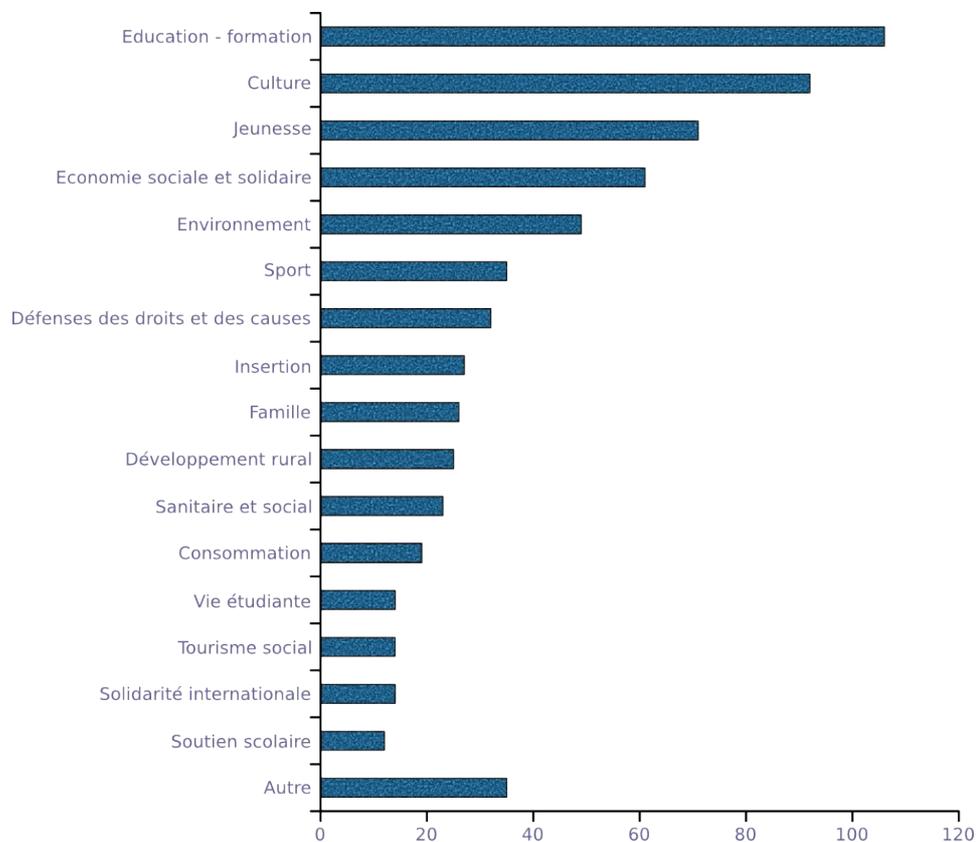
5 répondants ont déclaré ne pas avoir leur siège social en France et 3 autres n'ont pas répondu à la question.

Quel est le pays accueillant le siège social de l'association ?

Les 5 autres pays évoqués à la question précédente sont :

La Belgique (2), Le Luxembourg, le Mali et le Canada.

Quels sont les principaux domaines d'activité de l'association ?



Le champ ci-après est libre et vous pouvez donc y déposer toute remarque complémentaire sur le sujet.

Il a été choisi ici de reporter quelques expressions significatives (positives ou négatives vis-à-vis du logiciel libre) afin de refléter les différentes tendances.

« La palette du libre doit s'étoffer, se simplifier « être plus fun »

« Les freins pour l'instant sont la formation des équipes, la compatibilité ou des équivalents avec les outils utilisés par les bénévoles et les partenaires et la complexité de certaines utilisations. »

« Une association cliente d'une autre association pour des services libres a tout son sens »

« Merci pour ce questionnaire. »

« Je n'ai jamais réussi à faire un publipostage sur logiciels libres »

« Et le temps du « non esthétique » des logiciels libres est tout de même loin maintenant ! »

Quelques modestes préconisations à l'intention du monde libriste et à l'intention des associations

Pour les associations : différentes façons de contribuer

Se préparer à une migration

« Qui peut le plus, peut le moins » n'est peut-être pas un bon adage lorsqu'il s'agit de logiciels. Il n'est pas rare de rencontrer des associations qui sont à la recherche de « l'outil qui fait tout ». Ce mythe de l'outil centralisateur est rarement atteint puisque, dans les rares cas où il est mis en œuvre (comme avec un ERP finement paramétré), l'appropriation par l'équipe dans son ensemble aboutit rarement : l'investissement financier, technique et humain pour que cela fonctionne réellement est tel que les échecs sont nombreux et contre-productifs.

Procéder par étapes avec des outils simples, indépendants, agissant sur une fonctionnalité uniquement, mais permettant l'échange de données, dans la logique « un logiciel = une fonction » permet, en cas d'échec, de pouvoir revenir à la situation précédente. La démarche d'utiliser des briques élémentaires indépendantes, connues des équipes, et interopérables, semble plus pertinente et a sans doute plus de chances d'aboutir.

Bien sûr, lorsque l'on migre, la référence au logiciel privé jusque-là utilisé est systématique : il convient de déconstruire avec les utilisateurs et de les accompagner pour trouver comment aboutir au même résultat, d'une manière différente dans le cheminement et avec une interface différente, avec le nouvel outil libre. Bref, toutes les préconisations utiles dans le cadre d'un accompagnement au changement en général sont utiles dans ce type de situation. Quelques éléments et références sont pointés dans le guide des logiciels libres destiné aux associations³⁵.

Sur le plan humain

On néglige souvent le « simple » témoignage d'utilisation ou le message de remerciements à la communauté ou au développeur : bien sûr, cela peut paraître symbolique mais c'est l'étape la plus facile à mettre en œuvre qui, si elle est sincère, encourage et aide à poursuivre un travail qui se fait souvent de manière isolée pour ces informaticiens souvent passionnés et militants. De nombreuses communautés ou développeurs sont demandeurs et réactifs quand il s'agit de répondre et d'échanger.

35 <http://guide.libreassociation.info/includes/guide-libre-association-version-1.1.pdf>

Sur le plan financier

Le terme anglais « free », signifiant à la fois gratuit et libre dans la langue de Shakespeare, a porté préjudice au logiciel libre. Le logiciel libre est souvent gratuit à l'usage, mais il a un coût.

Une contribution financière est un bon moyen de soutenir le développement d'un logiciel libre. Prévoir dans le budget d'une action qui va utiliser tel ou tel logiciel libre, un montant à reverser au projet est souvent un bon moyen, d'une part de faire prendre conscience de l'utilisation de ces logiciels auprès des membres de l'association et d'autre part, bien sûr, d'aider un peu le développeur ou la communauté. Il serait bon aussi de ne pas ignorer systématiquement les appels aux dons souvent présents sur les pages de présentation des logiciels libres que l'association utilise et de prévoir, là aussi, un (petit) budget annuel (correspondant par exemple au montant du coût des licences que l'association payait avant la migration ?). Ce montant, s'il a été voté par les instances de l'association, contribue à ancrer politiquement ce choix.

Sur le plan technique

Souvent par manque de personnes compétentes, les associations s'estiment inaptes à contribuer et sont généralement dans l'incapacité de co-développer un programme informatique. Cependant, ce n'est pas le seul moyen de contribuer sur ce plan.

Par exemple, la rédaction de tutoriels ou la traduction, vers le français, de manuels en anglais par des primo-utilisateurs ayant cette compétence aura l'avantage de produire une documentation à la portée de futurs utilisateurs et éludera de fait, le vocabulaire trop technique.

La remontée de bugs est aussi une contribution pertinente pour aider développeurs et communautés : bien sûr, un certain niveau de compétences et une expérience d'utilisation avérée sont souvent nécessaires préalablement, car faire la différence entre un bug et une méconnaissance du comportement du logiciel, n'est pas toujours facile. Le doute existe et l'appréhension d'être ridicule sur un forum ou dans le message envoyé à un développeur en signalant un bug est réelle. Il convient donc de dépasser cette peur : s'il s'agit bien d'un bug, l'amélioration qui en découlera bénéficiera à tous. Si ce n'était pas un bug, savoir que l'association montre de l'intérêt pour ce logiciel est un signal non négligeable et peut générer un lien utile avec le développeur ou la communauté.

Pour le monde libriste

D'une manière générale, le logiciel libre, même si cette étude montre que cela évolue positivement, souffre d'un problème d'image. Les remarques critiques collectées sont plus ou moins avérées avec cependant quelques témoignages qui respirent la mauvaise foi.

Le ressenti que les logiciels libres sont plus difficiles à appréhender existe. L'insatisfaction pour une partie des répondants doit être écoutée pour mieux cerner et prioriser les améliorations à apporter. Il est important de ne pas la nier (en disant par exemple, « mais si, c'est facile ! » ; ce qui place l'interlocuteur en situation délicate et le condamne à y arriver sous peine de passer pour incompetent).

Oui, migrer et changer ses habitudes demande un effort et la question est bien de savoir comment on agit ensemble pour avancer si on est convaincu que c'est nécessaire (d'où le préalable d'avoir convaincu sur les valeurs).

On mesure aussi combien la première expérience est déterminante et peut avoir des conséquences sur du long terme. Lors de ce premier contact, le rôle du libriste est bien d'encourager, de positiver et de souligner le chemin déjà parcouru. Bien sûr, il restera du chemin encore à parcourir pour utiliser toujours plus de logiciels libres mais si le nouvel utilisateur est culpabilisé à cette étape parce qu'il utilise encore des logiciels privés, le risque est grand de le voir abandonner ses premiers efforts. Non, on ne peut pas devenir utilisateur à 100 % de logiciels libres du jour au lendemain. Cette démarche est longue. Par ailleurs, on peut compléter ces propos en soutenant la logique exprimée par Bastien Guerry sur son blog³⁶ : « Utiliser [Il conviendrait ici de rajouter le terme « parfois »] des logiciels privés ne vous retire aucun droit à défendre l'utilisation de logiciels libres »³⁷

En ce qui concerne l'ergonomie et l'aspect des logiciels, même si on peut comprendre que cela ennuie le développeur que de consacrer trop de temps à la « cosmétique », il est important de ne pas nier les remarques et les retours des utilisateurs sur ce point. Comme évoqué précédemment, cela contribue de manière importante à rendre positive la première expérience de l'utilisateur.

Pour terminer sur ce point et en soulignant bien sûr le fait qu'il ne s'agit pas de la majorité des comportements, on peut reprendre ici un témoignage qui illustre ce que peut ressentir **parfois** l'utilisateur « les libristes à qui j'ai à faire ne parlent pas la même

36 <http://bzg.fr/le-libre-la-vie-privee-et-le-premier-pas-de-travers.html#fnr.2>

37 <http://bzg.fr/le-libre-la-vie-privee-et-le-premier-pas-de-travers.html>

langue que moi et sont accusateurs parce que j'utilise Google. #bienveillance #accompagnement ». Il faut donc être positif dans l'accompagnement et considérer que l'utilisateur est dans un processus, un cheminement long. Des aspects techniques qui peuvent paraître simples pour les libristes sont, pour certains primo-utilisateurs, des barrières infranchissables pour lesquelles il est nécessaire de produire un effort intellectuel ou technique important. Et si l'utilisateur n'a pas lu le manuel lorsqu'il existe³⁸, peut-être vient-il chercher aussi un contact avec la communauté ; contact que cette même communauté déplore parfois aussi comme insuffisant vis-à-vis des utilisateurs...

Remerciements

Personnes morales

Communautés des logiciels utilisés :

- LimeSurvey
- LibreOffice
- Gnumeric
- inkscape
- Gimp
- Debian

Personnes physiques

Par ordre alphabétique :

- Vincent Calame
- Laurent Costy
- Vincent-Xavier Jumel
- Marie-Odile Morandi

³⁸ Voir aussi <https://fr.wiktionary.org/wiki/RTFM>.